



Université Panthéon-Assas  
Paris II *Droit - Économie - Sciences Sociales*

COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE



# **L'ENVIRONNEMENT GÉOPOLITIQUE DE LA TURQUIE**

Mémoire de géopolitique

du Chef de Bataillon Christian GREYFIE de BELLECOMBE

dans le cadre de l'étude dirigée "L'espace euro-méditerranéen"

Directeur : Monsieur Jean-François DAGUZAN

Maître de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)  
et professeur à Paris II Panthéon-Assas.

Avril 2002

# L'ENVIRONNEMENT GEOPOLITIQUE DE LA TURQUIE

## Fiche de présentation

1. l'environnement géopolitique de la Turquie.

2. Chef de bataillon Christian GREYFIE de BELLECOMBE

3. 10 avril 2002.

4. Division C.

5. Mémoire de géopolitique.

6. Ce mémoire a pour objectif d'étudier le rôle géopolitique de la Turquie depuis 1990. Situé à l'épicentre d'une zone instable à l'importance stratégique incontestable, ce pays, qui a délibérément choisi le camp occidental, est cependant tiraillé entre plusieurs mondes, et dispose de moyens limités au regard de ses ambitions. Il s'ensuit une position ambivalente, dont les attermolements relatifs à l'adhésion à l'Union européenne sont l'exemple le plus remarquable.

7. Mots clés : Turquie, puissance régionale, OTAN, Union européenne, Grèce, Russie, Caucase, Israël, Moyen-Orient

## **SOMMAIRE**

### **Première partie : les fondements de la géopolitique de la Turquie.**

Quelques éléments de géographie.

Le peuplement de la Turquie et ses conséquences.

Le poids de l'économie dans les relations extérieures.

Un modèle idéologique original : le kémalisme.

### **Deuxième partie : l'étranger proche, un zone instable.**

La rivalité russo-turque.

La politique étrangère de la Turquie au Moyen-Orient depuis 1990.

### **Troisième partie : l'avenir est-il à l'ouest ?**

La Turquie et la mer.

La question de l'intégration dans l'Union européenne.

L'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Les Etats-Unis, un allié fidèle mais directif.

## INTRODUCTION

Durant la période historique, peu de régions du monde ont connu autant de maîtres si différents que cette zone des détroits et de l'Asie mineure dominée tour à tour par les Grecs, les Perses, les Romains, les Byzantins puis les Ottomans. Elle fut longtemps considérée comme une des régions où toutes les influences se mêlaient pour cohabiter plus ou moins harmonieusement suivant les périodes. L'effondrement de l'empire Ottoman a aussi été celui de cette cohabitation. Les mouvements de populations qu'a connus cette région entre 1915 et 1925 paraissent inimaginables aujourd'hui par leur ampleur comme par leur brutalité. Ils ont toutefois permis la fondation de deux Etats presque homogènes sur le plan culturel – la Grèce et la Turquie - qui sont une originalité dans leur région. Cette homogénéité ethnico-culturelle est devenue une sorte de mythe en Turquie où les disparités sont sévèrement combattues. C'est au nom de la préservation de cette unité que le pays a développé un modèle de gouvernement qui, aujourd'hui, devient un véritable problème régional. En effet, de par sa situation, l'Anatolie ne peut rester en dehors des luttes et des rivalités qui se déroulent dans cette région du monde.

Sur le plan de la géopolitique, la Turquie est aujourd'hui un Etat situé à la frontière de plusieurs régions souvent opposées entre elles et fréquemment divisées en leur sein. Pour les Occidentaux, c'est le pays qui a eu pour charge d'interdire les mers chaudes aux Russes ; pour les pays du sud c'est le pays le plus peuplé de la Méditerranée et le seul à pouvoir prétendre à l'intégration européenne ; pour les musulmans de la Méditerranée c'est le seul parmi eux à ne pas être arabe et à s'être allié à Israël. Les perceptions sont bien diverses et l'Etat turc doit faire face à des problèmes d'importance majeure sur toutes ses frontières : c'est une originalité. Peu de puissance régionale semblent isolée à ce point de leurs voisins. La Turquie recherche des alliés et des soutiens hors de sa zone car c'est à travers eux qu'elle peut retrouver une légitimité sur la scène internationale ; légitimité mise à mal par de nombreux problèmes récurrents comme celui des Kurdes et des Arméniens, de la partition de Chypre ou du rapprochement avec Israël.

Aujourd'hui, la Turquie fait face à des bouleversements majeurs qui provoquent une rupture avec le passé. La république actuelle s'est construite selon un modèle original de république adaptée à l'histoire d'un peuple colonisateur qui a toujours été souverain, à la différence des autres pays du Moyen-Orient. Pour poursuivre l'évolution qu'elle souhaite, c'est-à-dire l'intégration dans l'Europe, elle doit devenir démocratique et procéder à une profonde refonte de ses institutions et de ses manières d'agir, dans un contexte économique très difficile, facteur de troubles.

Pour comprendre l'originalité de la place de la Turquie comme puissance régionale il faut d'abord caractériser les fondements de sa puissance et notamment, sa doctrine politique. Puis nous étudierons les relations avec ses voisins de la mer Noire, du Caucase et du Proche-Orient. Enfin, la troisième partie traitera des délicates questions des relations avec les Occidentaux.

## **PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS DE LA GEOPOLITIQUE DE LA TURQUIE**

La Turquie présente une situation originale constituée de permanences héritées de son histoire ottomane et d'une volonté politique qui s'affiche en rupture de ce passé, illustrée par l'attachement à une conception de la Nation proche des idées françaises.

### **11- quelques éléments de géographie:**

Sans chercher à être exhaustif, il convient de fixer quelques éléments liés à la géographie qui sont caractéristiques de cet espace. La Turquie est au confluent de plusieurs régions physiques et, par les détroits, relie l'Asie mineure à l'Europe balkanique. Cette situation appelle plusieurs remarques liées à l'évolution historique: l'importance des Dardanelles et du Bosphore comme voie d'accès au cœur de l'Eurasie semble avoir diminué sous les effets conjugués de plusieurs facteurs tels que le développement de l'aéronautique et des communications en général. Cela fait qu'il n'est plus nécessaire de transiter par la mer Noire pour atteindre le cœur de la Russie, comme lors de la guerre de Crimée.

En revanche, certains faits perdurent ou prennent de l'importance. Ainsi le caractère stratégique de la région comme débouché terrestre du Caucase est, aujourd'hui devenu essentiel compte tenu d'une part, de l'accession à l'indépendance d'une partie des peuples de la région et leurs volontés d'accéder à la mer, vecteur du commerce international et d'autre part de l'enjeu constitué par les hydrocarbures de la région.

Sur le plan des matières premières et de l'énergie, le pays apparaît fort démuné à une exception de taille mais dont l'importance est croissante : l'eau dont le pays est le seul de la région à disposer en abondance ce qui lui donne un avantage stratégique certain.

Enfin, par rapport à la plupart de ses voisins du Moyen-Orient et des Balkans, les frontières turques enserrant un vaste espace ce qui est un atout important en terme militaire, notamment pour les opérations aériennes. Une autre caractéristique est l'importance des façades maritimes pour un pays qui affiche plutôt une tradition continentale, d'autant plus que le découpage frontalier en mer Egée à la particularité d'offrir un espace de manœuvre très réduit et contesté.

## **12- La dynamique d'un peuplement homogène et le problème des minorités.**

A l'issue de Première Guerre Mondiale, le refus du démembrement imposé par le traité de Sèvres a conduit à la guerre et au traité de Lausanne. Ce dernier a été signé en accord avec les militaires turcs qui s'étaient emparés du pouvoir et a défini les frontières, notamment en fonction des mandats attribués aux Français et aux Anglais au Moyen-Orient. La république turque s'est donc réduite principalement l'Anatolie: ainsi, au nord de l'Irak, la région de Mossoul n'en fait pas partie car les Anglais ont tenu à conserver les importantes réserves pétrolières qui s'y trouvent. Cette région ne fait pas l'objet de revendications officielles de la part de l'Etat turc.

### **121-le poids démographique;**

Avec une population estimée à 65,7 millions d'habitants en 1999, la Turquie est le pays le plus peuplé de la Méditerranée (suivi de près par l'Egypte, 60 millions) et ceci est déterminant dans la géopolitique du Proche-Orient. Actuellement la transition démographique vers un modèle plus proche des pays développés se poursuit de façon progressive avec un taux de fécondité pour les femmes se situant à 2,41, chiffre qui reste cependant bien supérieur à la moyenne de l'Union européenne (UE). L'année de doublement de la population est estimée à 2038 ce qui ne peut manquer d'être pris en compte dans le cadre d'une intégration dans l'UE.

Cette population est répartie à 75% dans les villes, chiffre qui croît encore de façon régulière (3,7%) et qui explique, en partie, la montée de l'islamisme qui a fait ses preuves en matière d'encadrement des populations urbaines ; à terme il existe un problème réel d'instabilité intérieure si la mauvaise conjoncture économique persiste.

### **122-un Etat au peuplement presque homogène.**

L'actuelle république turque s'est construite par exclusion des autres populations qui vivaient autrefois en Asie Mineure sous l'empire ottoman : les Arméniens, les Grecs puis les Kurdes ont fait l'objet de mesures plus ou moins brutales les incitant à laisser la place aux populations d'origines turques. La quasi-homogénéité ethnique du pays est un avantage certain et un cas unique dans la zone du Moyen-Orient : c'est un atout très net pour la stabilité du pays et une donnée essentielle pour les héritiers du kémalisme ; cela explique aussi, en partie, l'acharnement de la lutte contre les Kurdes.

Aujourd'hui il existe une vingtaine de minorités résidentes dont un certain nombre comme les Azeris, les Turcs albanais et bosniaques sont considérées comme turcs et sont

turcophones. D'autres minorités comme les Arméniens ou les Géorgiens sont très discrètes et ont une très faible influence sur l'évolution géostratégique de la Turquie. La minorité la plus importante est celle des 12 millions de Kurdes, soit un peu moins de 20% de la population et qui fournit la majeure partie des 400 000 à 1 000 000 de personnes déplacées vivant sur le territoire du pays.

### **123-le problème kurde**

Les Kurdes sont installés dans l'est et le sud-est de la Turquie où ils occupent, notamment, une grande partie des territoires dévolus aux Arméniens jusqu'en 1915, (la région du lac de Van par exemple). Il s'agit d'une population surtout rurale qui s'est progressivement urbanisée sous la pression des événements ou réfugiée dans des camps en particulier dans le nord de l'Irak.

Le mouvement kurde s'est radicalisé en 1973, après le retour à la démocratie pour devenir indépendantiste et marxiste-léniniste. Des différentes organisations, le PKK d'Abdullah Ocalan (Parti des Travailleurs du Kurdistan) a émergé en 1978 en prônant le recours à la « terreur révolutionnaire » contre la droite turque. Après la prise du pouvoir par l'armée en 1980, le cycle contestation, répression, terrorisme se mit en place et, aujourd'hui encore, malgré des promesses de libéralisation, la logique militaire continue de prévaloir, sur un mode de règlement plus politique.

Il faut cependant rappeler que les Kurdes peuvent accéder en Turquie à toutes les fonctions ; l'un d'entre eux a même présidé l'Assemblée nationale. Ils sont nombreux dans ce cas, à condition de renoncer à leurs revendications identitaires et à leur particularisme culturel, selon le processus d'assimilation instauré par Atatürk : ils sont alors considérés comme citoyens turcs à part entière, et ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes chances de réussite que les non-Kurdes.

Le fait nouveau, consécutif à la guerre du Golfe est celui de l'internationalisation croissante du conflit qui a d'importantes conséquences pour la politique étrangère du pays tant avec les voisins Syriens et Irakiens qu'avec les pays européens où une importante diaspora a su développer un climat d'écoute souvent favorable auprès des institutions étatiques et européennes.

## **124-une émigration importante, source de revenus, de tensions mais aussi enjeu de la politique étrangère?**

La diaspora turque regroupe trois types de populations différentes : celles laissées sur place lors du reflux des ottomans, celles peuplant les régions d'Asie Centrale et, enfin, celles issues de l'émigration récente, principalement en Europe occidentale.

L'extension de l'empire ottoman s'est accompagnée de l'installation de populations d'origine turque ou assimilées destinées notamment à l'administration de l'empire. La république turque peut difficilement ignorer ces populations qui revendiquent aujourd'hui leur « turcité » d'autant plus qu'elles sont fréquemment associées à la très mauvaise image laissée par les Ottomans dans leurs anciennes conquêtes et qu'elles fournissent une raison valable de s'affirmer comme puissance régionale. C'est ainsi qu'il existe une minorité turque au Kosovo, objet de la sollicitude d'Ankara<sup>1</sup>. Il est possible aussi de citer les 800 000 Turcs de Bulgarie, les 200 000 vivant encore en Irak pour les minorités les plus importantes. Ce souci de défense des intérêts de certaines minorités turcophones sert parfois de prétexte au gouvernement turc pour intervenir en Europe centrale et orientale et se présenter comme une puissance régionale inévitable dès lors que des populations turques ou musulmanes sont impliquées. Ce fut le cas au profit des Gagaouzes de Moldavie entre 1990 et 1994 dans un cadre assez compliqué : en effet si les Gagaouzes s'affirment comme une minorité turque, ils revendiquent aussi fortement leur identité chrétienne. De la même façon, le gouvernement turc est intervenu au profit de la minorité turque de Bulgarie en 1989 et des Bosniaques musulmans qui, eux, ne sont pourtant pas considérés comme turcs .

Vis-à-vis des peuples d'Asie Centrale, un mouvement d'intellectuels turcs, au début des années 1990, a essayé de lancer des mouvements fédérateurs mais s'est heurté très vite aux jeunes et sourcilleux nationalismes des nouvelles républiques. Il n'y pas aujourd'hui de phénomènes comparables à celui de la francophonie dans ces régions : Les nouveaux pays s'attachant plus à exalter leurs différences que leurs points communs. Même sur le plan linguistique des peuples très proches comme les Azeris s'attachent au contraire à exalter leurs différences plus que leurs proximité avec les Turcs.

L'émigration vers l'Occident est une réponse apportée à deux types de problèmes : le premier est de nature politique et concerne tous les peuples ayant vécu sur le sol turc. Il faut donc

---

<sup>1</sup> Le cas de Chypre est étudié dans la troisième partie.

citer les Arméniens qui n'ont plus de liens avec leur patrie d'autrefois mais dont l'importance est loin d'être négligeable puisqu'il ont réussi à faire condamner le génocide de 1915 par les deux chambres du Parlement français en janvier 2001<sup>2</sup>. Les Kurdes, mais aussi de nombreux contestataires fuyant l'autoritarisme du régime, font partie de cette catégorie qui joue important comme adversaires du régime politique d'Ankara. Le second problème est lié à l'importante croissance démographique, la faiblesse des débouchés économiques et la demande initiale des pays développés (principalement l'Allemagne) qui ont contribué à l'existence d'un important courant d'émigration depuis les années 50.

Majoritairement économique de 1960 à 1970, l'immigration devient plus multiforme à la suite des coups d'états et du développement du conflit du Kurdistan qui engendrent de nombreux réfugiés politiques<sup>3</sup> pour acquérir aujourd'hui un rôle fondamental dans l'économie, les relations sociales, la politique et la religion. Les autorités turques ont largement suscité le départ de leurs concitoyens en direction de l'Europe en menant ostensiblement une politique d'encouragement à l'émigration en particuliers de 1961 à 1978.

Au plan économique, l'émigration turque permet au pouvoir en place en Turquie de faire face à la pression démographique dans les années soixante en réduisant le chômage et le sous-emploi. La communauté turque implantée en Europe est très rapidement devenue une source de devises pour les familles restées en Turquie, ce qui atténue les déficits de la balance des paiements<sup>4</sup> et soutient la croissance de la production en Turquie au début des années 1970 par les émigrés. Au plan social, la modernité occidentale est véhiculée par les migrants de retour et les médias à vocation internationale dont ils bénéficient. Le traitement sans distinction ethno-culturelle<sup>5</sup> des Turcs en Europe tend à consolider les bases nationalistes sur lesquelles l'Etat turc cherche à construire la société. Au plan politique, la constitution d'une diaspora turque en Europe s'est rapidement révélée être un moyen de créer une forme d'interdépendance entre Ankara et les pays européens. Il est possible de considérer que l'immigration sert les intérêts géopolitiques de la Turquie dans le cadre d'une stratégie indirecte visant à rapprocher le pays de l'Union européenne : ce n'est pas un hasard si la plus grande ambassade turque se trouve à Berlin.

---

<sup>2</sup> pour éviter cette condamnation par la Chambre des Représentants aux Etats-Unis il a fallu que le président Clinton use de son droit de veto.

<sup>3</sup> Le coup d'état de 1980 a été la cause d'un flux important de réfugiés politiques vers l'Europe de l'Ouest. Selon les chiffres de l'office français de protection des réfugiés et des apatrides (OFPRA), le nombre de réfugiés politiques est passé de 1316 en 1981 à 5000 en 1984 en France.

<sup>4</sup> par exemple en 1997, 4229 millions de dollars ont été envoyés par les migrants turcs en Turquie Op. cit.

En conséquence, le gouvernement turc a négocié avec les pays européens, dont l'Allemagne et la France, des accords inter étatiques visant à favoriser le départ de travailleurs turcs et signe en 1963, avec la CEE l'accord d'Ankara, complété par un protocole additionnel en 1970 prévoyant la libre circulation des travailleurs turcs dans la CEE à partir de 1986.

Aujourd'hui les chiffres sont les suivants : en Allemagne, début 2000, les estimations évaluent que 2,5 à 3 millions de Turcs sont présents<sup>6</sup> soit 28 % de la population étrangère, devant les Yougoslaves (10 %). En France, au dernier recensement de la population, les Turcs résidants de façon permanente étaient environ 200 000. Ce chiffre ne comprend pas les Turcs naturalisés, ceux faisant un séjour de courte durée, et bien évidemment ceux qui sont en situation irrégulière. Ainsi la communauté turque s'élèverait aujourd'hui à près de 300 000 personnes<sup>7</sup>. De source INSEE, en 1999, les Turcs de France représentent 7,5 % des étrangers.

### **13- le poids de l'économie dans les relations extérieures .**

#### **131-le lourd héritage du passé :**

La Turquie a éprouvé de graves difficultés économiques à partir des années cinquante. Le plan Marshall (1947), au sortir de la guerre, bouleversa les structures de la société turque et, en particulier, a transformé la place et le rôle des campagnes ce qui entraîna un exode rural sans précédent dans les années 50.

De plus, jusqu'aux années 80, la Turquie s'était attachée à la reconstruction et à l'autonomie du pays sur la base d'une économie protectionniste fondée sur la planification, la mise en place de sociétés étatiques puissantes, la substitution des productions locales par des importations et le contrôle des changes. La libéralisation spectaculaire de l'économie dans les années 80 en réponse aux chocs pétroliers s'est certes, traduite par une croissance annuelle soutenue, mais elle a entraîné d'importants déséquilibres économiques (déficit de la balance commerciale et budgétaire, dette extérieure, inflation...) qui se sont aggravés au début des années 90. Un important plan d'austérité a été mis en place en 1994 sous l'impulsion du FMI entraînant

---

<sup>5</sup> Seul le turc est enseigné en Europe. Le kurde est par exemple proscrit.

<sup>6</sup> PICAPER, Jean-Paul : Géopolitique, revue de l'institut International de Géopolitique , La Turquie, N°69, avril 2000, p.44

<sup>7</sup> Rigoni, Isabelle : Migrants de Turquie et réseaux associatifs en France en Allemagne et en Belgique, Thèse Paris 8, 2000, p. 13

une forte baisse du pouvoir d'achat. Ce contexte va conforter l'immigration et également l'emprise islamique. Aujourd'hui encore, le PIB généré par la Turquie ne représente que 30% de la moyenne de l'Union européenne<sup>8</sup> rendant l'Union Européenne toujours aussi attractive.

Le choc pétrolier de 1973 et l'intervention militaire à Chypre l'année suivante ont entraîné une ouverture économique en direction des pays arabes pour trouver des marchés susceptibles d'absorber les produits industriels turcs. Ainsi la Turquie est devenue un partenaire privilégié de l'Iran et de l'Iraq ainsi que de la Libye et de l'Arabie Saoudite pour le secteur de la construction et des travaux publics. Cela s'est d'ailleurs concrétisé par l'adhésion à la conférence islamique.

### **132- les incertitudes actuelles.**

Aujourd'hui les principaux atouts économiques de la Turquie sont la puissance de son secteur bâtiments et travaux publics, dopé par la construction de l'ensemble de barrages du sud-est de l'Anatolie, et la dynamique de son secteur commercial qui étend ses ramifications dans toute la zone. L'économie est toutefois handicapée par un manque de capacités technologiques, partiellement pallié par la création d'universités technologiques privées de haut niveau. Ceci explique d'ailleurs l'attrait pour l'Europe où les produits turcs sont concurrentiels et où la technologie est disponible. Le problème majeur reste cependant celui de la maîtrise de l'inflation<sup>9</sup> qui, d'une part fait fuir l'épargne et donc affaiblit les investissements et, d'autre part à des conséquences politiques importantes puisqu'elle fragilise le pays et le place en situation de dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds. Le service de la dette pèse lourdement sur les décisions du gouvernement turc. La seule solution semblerait résider dans une politique d'austérité comparable à celle suivie par Israël il y a dix ans.

Le poids de la corruption et des organisations mafieuses sur la vie économique et politique du pays lui donne une mauvaise réputation qui pèse lourdement sur l'aide internationale et offre un frein supplémentaire à l'action hors des frontières. Ainsi, il existe, une dizaine de clans turco-kurdes liés avec des politiciens et qui « travaillent » principalement en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suisse et en Espagne avec des spécialités telles que les trafics d'héroïne du croissant d'or, la contrebande de matériels informatique et vidéos, les jeux et le racket, la

---

<sup>8</sup> PICAPER, Jean-paul, *Géopolitique*, La Turquie, N°69, avril 2000, p.44

<sup>9</sup> taux d'inflation des prix à la consommation en 2000 : 54,9% (Rapport régulier 2001 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion du 13.11.2001, commission des communautés européennes)

prostitution et le piratage de marchés publics. Le pays sert aussi de bases et de relais pour des trafics de tous ordres entre la Russie et les Balkans et l'Europe de l'ouest et le Moyen-Orient.

Respectivement, les pertes liées aux sanctions appliquées contre l'Irak depuis 1991, la crise russe en 1998 et le séisme de 1999 ont affecté sévèrement l'économie de la Turquie. La poursuite de l'embargo envers l'Iraq est, en particulier, très mal perçue car c'est un débouché naturel qui comptait pour plus du tiers des exportations avant 1990. Les autorités turques estiment que le manque à gagner n'est que faiblement compensé par les aides du Fonds Monétaire International (FMI) et des autres acteurs internationaux.

### **133-le déficit en matières premières.**

Dans le domaine énergétique, la Turquie ne couvre que 17% de ses besoins en hydrocarbures avec sa propre production. La variété des pays fournisseurs potentiels (Russie, Kazakhstan, Azerbaïdjan, Iran, Irak ...) à proximité immédiate des frontières permettent au pays d'avoir une certaine marge de manœuvre dans le choix de ses approvisionnements. En effet, elle dispose des ressources croissantes de « l'or bleu », les réserves d'eau de l'Anatolie qu'elle considère comme son pétrole et dont elle cherche à user sur le plan stratégique d'une façon similaire, comme monnaie d'échange avec ses voisins. Seul pays de la région abondamment pourvu en eau, la Turquie fonde son action sur un modèle idéologique original.

### **14-un modèle idéologique original : le kémalisme.**

La Turquie conserve aujourd'hui une référence idéologique forte et originale, subtil mélange de démocratie et d'autoritarisme, qui fonde en grande partie son action vis-à-vis de l'étranger : le kémalisme.

### **141- la doctrine :**

A la suite de la défaite de 1918, du traité de Sèvres de 1920 et de l'occupation de l'empire ottoman par les Alliés, des officiers turcs ont entrepris d'abord de reconquérir leur pays des occupants et de négocier un nouveau traité en 1923 (traité de Lausanne) puis de fonder une république sur des bases radicalement différentes de celles de l'empire. Le but était de redonner aux Turcs une place digne de leur histoire et de restaurer leur indépendance.

Mustapha Kemal dit Atatürk, c'est-à-dire le père de tous les Turcs, fût le maître d'œuvre de cette politique qui, aujourd'hui encore, reste le fondement doctrinal de cet Etat. Le modèle

retenu fût celui de la république unitaire et centralisée, s'opposant à la tradition impériale, multiculturelle, pluriethnique (incarnée jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle par les Janissaires) et décentralisée. Ainsi, tout ce qui liait le nouveau pays avec les Arabes a été rejeté, d'abord à cause de l'influence considérée comme décadente de l'Islam, puis ensuite, à cause de la grande révolte des Arabes de 1916 que les officiers turcs ont considérés comme une véritable trahison, cause de leur sanglante défaite en Palestine. De plus Kemal pouvait difficilement admettre qu'il puisse exister une autre obédience que celle de l'Etat, se rapprochant du modèle jacobin français.

L'unité ethnique et linguistique est devenue un des fondements du nouveau pays toutefois limitée à l'Anatolie et ses environs : contrairement à Enver Pacha, son rival, Kemal refuse de s'engager dans l'aventure de la reconquête de l'Asie centrale turcophone. Cette politique avait pour but de moderniser l'Etat pour lui donner les moyens de rester indépendant. Pour cela dès 1924, l'interdiction des vêtements traditionnels est proclamée et le choix est imposé de l'ancrage à l'ouest, avec une décision très significative : l'abandon de l'écriture arabe (pourtant celle du Prophète et de tous les textes sacrés) au profit des caractères latins en 1928.

Le Kémalisme a donc bien un caractère fondateur au sein du pays et de la société et il est aussi à la base de toute la politique extérieure de la Turquie depuis lors. Il s'agit, pour une part importante, d'une politique en réaction vis-à-vis de l'étranger et surtout de l'Occident : la Patrie doit faire partie de celui-ci si elle ne veut pas être dominée. En outre, dès ses débuts le nouveau pays est confronté à des problèmes importants de frontières avec les Grecs, les Français, les Anglais et les Russes. Cet attachement à l'Europe hérité du kémalisme est resté une constante de la politique turque alors même que l'appartenance à l'Union remettrait en cause un des principes fondamentaux de cette doctrine qui est l'indépendance totale du pays, notamment en matière de politique étrangère.

Parmi les legs du kémalisme, il faut citer la renonciation au panturquisme, au panislamisme ainsi que l'acceptation des frontières du traité de Lausanne, reconnues comme « naturelles » pour les Turcs d'Anatolie<sup>10</sup>. Cette frontière était acceptable par tous, sauf les Kurdes, ignorés par le traité de 1923. La région de Mossoul a échappé à la reconquête de Mustapha Kemal pour être rattachée à l'Irak à cause de son pétrole. Le monolithisme national turc, d'autant plus vivace qu'il se sentait menacé a conduit à refuser d'accorder des droits spéciaux aux peuples non-turcs qui subsistaient sur son territoire (Grecs, Arméniens, Caucasiens

et surtout Kurdes) ; la diversité ethnique était considérée comme une des faiblesses ayant favorisé le déclin de l'empire. Enfin, la religion musulmane fut récusée comme ciment de l'unité nationale pour deux raisons : d'une part, le rejet des bases théocratiques de l'empire (d'autant plus que les lieux saints étaient désormais aux mains des Arabes) et, d'autre part, la volonté de s'aligner sur le modèle républicain et occidental de référence c'est-à-dire la France .

Cela eut pour conséquence la rupture avec le monde arabo-musulman et l'aliénation des Kurdes, seuls à rester en nombre significatif après les massacres et les transferts de population (en particulier des Grecs) qui ont accompagné la mise en œuvre du traité de Lausanne. De plus, cela confère au régime turc un caractère original, en particulier dans deux domaines qui font sortir le pays du cadre classiquement admis de la démocratie: les relations avec la religion et la place des militaires dans l'Etat.

#### **142-la laïcité : un impératif difficile au sein du monde musulman.<sup>11</sup>**

La Turquie est un Etat composé dans son immense majorité de musulmans sunnites où il existe cependant une importante minorité chiite d'environ vingt millions de personnes – les Alévis. Parmi ceux-ci, environ 30% sont Kurdes soit environ six millions de personnes. Or la laïcité est une idée étrangère au monde musulman où, traditionnellement, les vies religieuses, privées et publiques sont confondues: Allah étant partout, il n'y a pas lieu de faire de distinction. Ainsi dans l'empire ottoman, les autorités religieuses – le Calife – et politiques – le Sultan – étaient confondues en une seule et même personne. Cette confusion du civil et du religieux était accentuée par la quasi-absence de clergé dans les régions sunnites comme l'Anatolie.

La sécularisation a été imposée progressivement mais par la force au peuple turc et acceptée difficilement comme un mal nécessaire pour parvenir à une prospérité et une indépendance comparables à celles des pays de références de l'Europe occidentale. Encore aujourd'hui la Turquie est le seul pays du monde musulman à avoir inscrit la laïcité dans sa Constitution : ainsi la Constitution de 1924 stipulait que la religion musulmane était religion d'état mais ce texte a été abrogé en 1928 et la laïcité a été inscrite dans les textes en 1937 (article 24 de la Constitution). Cette référence est suffisamment forte pour que lors de son accession au pouvoir, le Refah, parti des intégristes musulmans, renonce à abroger ce texte . Toutefois, ce

---

<sup>10</sup> les problèmes frontaliers étaient ceux du Sandjak Alexandrette, donné par la France lorsqu'elle était puissance mandataire en Syrie et celui de Chypre, qui encore un bel avenir (cf. troisième partie).

modèle devient plus difficile à justifier aujourd'hui à cause des difficultés économiques et du refus de l'Union européenne d'intégrer le pays. De plus les valeurs de probité et de dévouement à l'Etat prônées par les dirigeants au pouvoir et la tradition kémaliste ont de plus en plus de mal à trouver un écho favorable avec l'accroissement significatif de la corruption dans le pays. Le succès du Refah ( 18% des voix lors des élections municipales de 1994) est la marque d'un certain retour du fait religieux comme fondement moral de la vie quotidienne. Les autorités turques luttent contre ce renouveau religieux et la Cour constitutionnelle d'Ankara a interdit le Refah en 1998, décision qui a reçu la caution de la Cour européenne des droits de l'homme le 31 juillet 2001. Pourtant l'Union Européenne a officiellement demandé aux autorités turques de ne pas interdire le parti Fazilet qui a pris la relève du Refah (ce dernier était déjà l'héritier de deux partis islamiques interdits successivement) pour permettre l'expression du pluralisme démocratique.

Ce problème de la laïcité est très important pour les tenants du kémalisme et en premier lieu les militaires, qui en ont fait un point non négociable car il permet de se présenter comme différent de tous les autres pays musulmans. De plus, c'est un impératif de lutte contre des mouvements susceptibles d'être soutenus par des voisins comme la Syrie ou l'Iran. Mais si les Européens sont très favorables à la laïcité, ils souhaiteraient aussi une plus grande tolérance vis-à-vis des partis d'opposition quel qu'ils soient.

### **143-le contrôle du pouvoir par les militaires: le pouvoir civil peut-il imposer sa politique étrangère à son armée?<sup>12</sup>**

L'armée turque occupe une place très particulière dans la société notamment parce qu'elle est l'institution de très loin la plus populaire et considérée comme la plus fiable dans un pays où la corruption est très importante jusqu'à atteindre les sommets de l'Etat. Son rôle particulier de garant des institutions est non seulement peu contestée mais souhaitée par une grande majorité de la société civile. Elle représente aussi la garantie historique de l'intégrité des frontières et donc assume totalement la lutte contre les séparatistes Kurdes aussi bien à l'intérieur qu'aux frontières du pays. Dans ce cadre, elle joue un rôle politique très important pour la question chypriote et celle de la délimitation des eaux territoriales des îles grecques de la mer Egée. Le fait que la Turquie soit un des seuls pays de la région (hormis Israël) à avoir mené des opérations

---

<sup>12</sup> Le monde diplomatique sept 2000 - Eric ROULEAU et adelphi papers 337, context & circumstances : the Turkish Military & Politics, G. Jenkins, feb. 2001

d'occupation territoriale depuis 1945, est significatif de l'importance accordée à la puissance militaire dans le pays. Pour faire face aux différentes menaces, l'armée turque entend se doter des moyens de faire la guerre sur deux fronts et cela justifie ses effectifs très importants et l'actuel plan de modernisation sur 10 ans (coût : 31 milliards de dollars). L'appartenance du pays à l'OTAN et son rôle à la frontière de l'URSS en ont longtemps fait pour les Américains un allié vital sur le flanc sud surtout lorsque les missiles balistiques n'avaient pas encore de capacités transcontinentales; c'est la nécessité de la puissance militaire qui justifiait en grande partie l'aide occidentale. Toutefois ces éléments restent du domaine classique de l'importance des armées dans un pays.

Ce qui est plus original c'est la position de fondateur du régime donné par Atatürk aux forces armées, non seulement pour son rôle de défenseur de la nation durant la période 1918-1922, mais surtout parce qu'elle a fourni de très nombreux cadres pour reconstruire le pays dans tous les rouages de l'administration moderne. Ce rôle se trouve pérennisé par la participation active de militaires (en civil) à la vie politique et administrative du pays : ainsi sur les dix présidents de la république turque qui se sont succédés, six furent des militaires de haut rang. La Constitution confère une place très spéciale à l'armée car elle n'est pas subordonnée au gouvernement sauf au premier ministre pour certains sujets. Cependant, il faut remarquer que cette influence est plus informelle que codifiée et a plus une fonction de veto que d'inspiration du pouvoir civil, qui, malgré tout, reste dominant dans la vie politique du pays.

De plus cette participation ne se limite pas au cadre légal puisque, depuis le 21 mai 1960 jusqu'en 1997, le pays a connu un certain nombre de coups d'état ou de « manifestations » plus ou moins légales mais dont le principal point commun est d'avoir tous été initiés par les plus hauts membres de la hiérarchie militaire. Si l'armée turque n'a pas toujours été au pouvoir directement, elle a toujours conservé une influence directe sur les décisions gouvernementales par le biais du Conseil national de sécurité – le Milli Guvenlik Kurulu (MGK) – qui réunit cinq généraux et un amiral. Cet état de fait a été concrétisé en février 1997 par l'éviction du gouvernement de coalition dirigé par l'islamiste Erdogan. En matière de politique étrangère les options prises par les armées sont déterminantes pour le pouvoir civil qui n'a pas toujours d'autre choix que de les soutenir. Un seul fait tempère le pouvoir officieux des militaires de ce domaine, c'est l'excellente qualité du corps des officiers qui rassemble une partie importante de l'élite du

pays : les choix politiques sont mûrement réfléchis dans le cadre d'une bonne connaissance des voisins et de la situation régionale.

Cette puissance des armées dans la vie politique s'exprime à travers une doctrine très précise qu'il est possible de résumer d'une façon un peu simplificatrice par la fidélité au kémalisme et à son triptyque fondateur : intégrité du territoire, unité de la Nation et laïcité de la République. Elle s'appuie aussi sur des relais puissants dans la société et, en particulier, dans l'économie par le biais de holdings très puissants comme l'OYAK (troisième ou quatrième holding du pays) ou la TSKGV (Fondation pour le renforcement des forces armées turques) qui non seulement donnent une certaine indépendance financière aux armées mais surtout les lient de façon intime avec les intérêts économiques des acteurs majeurs de l'économie turque.

Intimement lié au fonctionnement politique et économique du pays, l'armée turque a un rôle bien différent de celui de simple instrument au service du pouvoir : en matière de politique étrangère ses choix sont déterminants et s'imposent le plus souvent au pouvoir.

#### **144-La politique étrangère de l'Etat Turc:**

Elle est directement inspirée par les militaires et l'héritage historique d'un pays construit par la guerre civile et la guerre extérieure. A ce titre, le livre blanc du ministère de la défense, publié en 1998, présente la Turquie comme « un élément de stabilisation et d'équilibre dans les Balkans, le Caucase et le Moyen-Orient où les risques et les menaces tels que le nationalisme, le fondamentalisme religieux et la prolifération des armes des destruction massive, ainsi que le terrorisme et les conflits ethniques, n'ont cessé de se développer. » Par sa géographie, la Turquie se trouve placée à la croisée de trois zones aux cultures et systèmes de pensée différents. Cette position stratégique très importante pour tous les acteurs en Méditerranée lui permet de poursuivre une politique régionale active dans trois directions : le partenariat euro-méditerranéen et la question des Balkans, le Moyen-Orient et la région du Caucase avec son prolongement en Asie Centrale. Ces trois aspects se concrétisent dans une volonté réelle de se placer en carrefour obligé entre l'Europe et l'Asie centrale et la Russie et le Moyen-Orient et se retrouvent dans trois domaines stratégiques particuliers qui sont le transit des et se retrouvent dans trois domaines stratégiques particuliers qui sont le transit des hydrocarbures, le problème de l'eau et les relations avec les Occidentaux.

Cette politique est limitée par la réalité qui fait que le pays a des relations tendues avec tous ses voisins non seulement pour des problèmes frontaliers mais aussi du fait des accords

passés avec Israël. De plus toutes les relations extérieures de la Turquie sont influencées par le problème majeur des autorités turques depuis Mustapha Kemal qui est le rapprochement avec l'Europe Occidentale . le problème majeur de la Turquie d'aujourd'hui est économique et c'est à l'aune de cet impératif que se détermine les relations extérieures du pays.

## **DEUXIEME PARTIE - L'ETRANGER PROCHE, UNE ZONE INSTABLE**

Classiquement, l'expression est attachée à la sphère d'influence russe, elle caractérise ici les voisins de la Turquie, à l'exception de la Grèce qui, compte tenu de son appartenance à l'Union européenne, est traitée dans la troisième partie. Si aucun d'entre eux ne se trouve, à proprement parler, en guerre ils se trouvent tous dans une situation incertaine voire instable.

Sous l'effet des politiques d'ouverture menées depuis le début des années quatre-vingt, la Turquie est devenue plus sensible aux changements du monde extérieur. Le coût et les effets directs ou indirects de la crise du Golfe ont été très élevés. Les relations avec les pays du Moyen Orient n'étaient plus les mêmes. De plus, l'ambiguïté des réponses de Bruxelles à la demande d'adhésion a incité Ankara à envisager d'autres alternatives tandis que l'effondrement du système bipolaire a donné un élan aux tendances régionalistes.

Après une période très active entre 1989 et 1994, l'action du gouvernement turc s'est fait plus discrète en particulier parce qu'ils s'agissaient de gouvernements de coalition peu enclin à s'engager sur le long terme. En outre, la pression exercée par les militaires, en réaction, contre le terrorisme kurde et la montée de l'islamisme a limité les initiatives. Enfin, le manque de poids économique a affaibli ces actions, d'autant plus que la conjoncture ne s'est pas révélée très favorable et les pertes liées aux sanctions appliquées contre l'Irak depuis 1991, la crise russe en 1998 et la séisme en 1999 ont affecté sévèrement l'économie de la Turquie.

Sur le plan géopolitique, la Turquie subit l'influence de deux facteurs différents qui conditionnent son action : l'action de la Russie, déterminante dans les Balkans, le bassin de la mer Noire et l'Asie centrale, et le conflit du Proche-Orient.

### **21-la rivalité russo-turque:**

#### **211- les Balkans**

L'histoire turque est indissociable de celle des Balkans; il est donc compréhensible que la Turquie ait voulu y jouer un rôle, même si l'anti-révisionnisme fut une des clefs de la politique étrangère d'Atatürk. En effet il existe des minorités turques ou islamisées en Bosnie mais aussi en Grèce et en Bulgarie et le sort de celles-ci est un sujet de préoccupation constant pour la population et le gouvernement. Ce dernier a eu beaucoup de mal à faire prévaloir son point de

vue pour des raisons historiques: ni les pays balkaniques, ni les pays européens, ni les Etats-Unis ne voulaient de retour de la Turquie dans cette zone. Pourtant une diplomatie très active s'est impliquée pour soutenir les populations musulmanes et/ou turque. Après avoir refusé le démembrement de l'ex-Yougoslavie puis celui de la Bosnie en août 1991 lors de la conférence de Londres, le gouvernement s'est fait le zélateur de la fédération croato-musulmane. Certes le sort des minorités est un point important pour les électeurs turcs, cependant c'est surtout la volonté de ne pas avoir de situation d'instabilité à proximité immédiate qui a motivé l'engagement turc. En effet, si l'arrière plan du désir d'intégration à l'Europe a semblé motiver une attitude à la fois très engagée dans la recherche de l'apaisement et très réservée sur les problèmes religieux et culturels, les 1400 casques bleus Turcs ont dû attendre tout de même deux ans avant de pouvoir être déployés en août 1994. La diplomatie turque s'est gardée de promouvoir tout axe musulman et a recherché à éviter tout litige avec la Grèce, tant en Bosnie qu'au Kosovo, pour autant elle a insisté sur la nécessaire acceptation de musulmans au cœur de l'Europe. Somme toute, l'attitude turque a été plus neutre que celle de la Grèce qui s'est longtemps posée en soutien de Milosevic. La politique de la discrimination a été rejeté par Ankara pour des raisons évidentes : moins les différences religieuses et culturelles sont mises en exergue, moins elles pourront être utilisées pour rejeter la candidature turque et plus la Turquie se rapprochera de l'UE. Le désir de s'affirmer sur ces dossiers considérés comme majeurs par les européens a été clairement annoncé ainsi que la volonté de ne pas laisser le champs libre aux pays orthodoxes, traditionnellement proches de la Russie, comme la Serbie ou la Grèce. Il s'agissait de promouvoir un point de vue différent venant d'un pays certes laïc mais dont l'opinion publique est musulmane. Cette politique a eu des implications concrètes avec le déploiement de troupes turques en Bosnie et au Kosovo aux côtés des Alliés et un rôle de formateur des militaires bosniaques (en remplacement des instructeurs de MPRI<sup>13</sup> payés par les Américains) et enfin, une place dans le comité directeur des accords de Dayton.

## **212- la Russie : rival stratégique ou partenaire inévitable ?**

Pour la première fois depuis trois siècles, la Turquie paraît temporairement libérée de la menace militaire russe. Ce facteur est essentiel car ce fut la principale menace durant trois siècles et explique la taille des armées turques aujourd'hui et l'intégration de la Turquie au sein

---

<sup>13</sup> *Military Professional Resources Incorporated.*

de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN). Le recul de la Russie est particulièrement sensible dans cette zone et a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs comme la Roumanie. Au lendemain de l'effondrement de l'URSS, la Russie et la Turquie affirment que leurs relations sont entrées « dans une ère nouvelle » pour céder la place à un partenariat dans un nouveau modèle de géopolitique, eurasienn, qui irait de la Turquie au Pakistan en passant par le Caucase et l'Asie centrale. Les promesses de 1992 s'avèrent cependant difficiles à confirmer. En quelques années, la méfiance ou bien plutôt la rivalité reviennent et les litiges se multiplient. Dès 1994, la politique étrangère russe a retrouvé une ligne traditionnelle sans dénoncer totalement la coopération avec l'Occident et cherche à restaurer le statut de « grande puissance ». Pour la Turquie cela renforce l'idée qu'il faut aussi rechercher des nouveaux alliés en Asie et dans le monde arabe.

Contrairement à une rivalité sur le plan géopolitique, la Turquie et la Russie sont des grands partenaires dans le domaine économique. Développées avec la mise en vigueur du protocole sur la livraison du gaz naturel russe(1984), les relations entre les deux pays ont été poursuivies après l'effondrement de l'URSS. Depuis 1991, les orientations économiques de la Turquie se sont développées dans deux directions. D'une part, vers la Russie et les pays du bassin de la mer Noire<sup>14</sup> à cause de la taille de ce marché, d'autre part, vers les nouvelles républiques indépendantes, et, en particulier, les turcophones. L'établissement des liens bilatéraux avec chaque république a amplifié la place du marché ex-soviétique dans le commerce extérieur turc, ainsi dans le domaine de la construction les entreprises turques sont très présentes en Russie et en particulier à Moscou, où elles ont été associées à des chantiers prestigieux comme celui de la reconstruction de la tour de la radio. Parallèlement à cette évolution, l'importance de la Russie pour l'économie turque s'est accentuée.

Sur le plan commercial, la Russie est le sixième partenaire commercial<sup>15</sup> de la Turquie (un milliard neuf cent millions d'écus en 1998). Le développement des échanges conserve une composante sectorielle marquée car il est largement tributaire du protocole sur le gaz naturel russe et la plus grande partie du commerce courant et des investissements est financée sous forme de marchés de compensation . Par contre les produits d'exportations sont essentiellement des produits d'industries légères (électroménager, par exemple), textiles et agroalimentaires<sup>16</sup>.

---

<sup>14</sup> traité d'amitié et de coopération signé entre la Turquie et l'Ukraine en mai 1992 à Ankara

<sup>15</sup> derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Italie, le Royaume Uni et la France. Source europa, site internet de l'UE.

<sup>16</sup> *Les chiffres des échanges commerciaux annuels de la Turquie*, Le secrétariat de la trésorerie du gouvernement de la Turquie,2000

Enfin, jusqu'à la crise économique russe en 1998, la particularité des échanges a résidé en la présence d'un commerce non enregistré, dit de « valise », qui conduirait à multiplier par deux le montant effectif des échanges entre les deux pays.

La Russie est devenue la première destination des investissements turcs parmi les pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) et de la Communauté Economique de la Mer Noire (CEMN)<sup>17</sup> et les investissements turcs en Fédération de Russie sont de loin supérieurs à la totalité de ceux qui sont réalisés par les autres pays de la CEMN. Ils se concentrent essentiellement dans le domaine de la construction, des infrastructures, de l'énergie, des machines outils, de l'alimentation, du textile. Actuellement, l'ensemble des projets réalisés depuis 1992 dépasse 5,5 milliards de dollars. Dès 1997, la Russie est devenue la deuxième investisseur de la CEMN en Turquie. Certaines grosses sociétés comme Gazprom ou Lukoil pour le secteur énergétique ont ainsi effectué des investissements importants en Turquie. Ces échanges ont été facilités par la mise en place de crédits via l'Eximbank turque, créée en 1987, sur le modèle de l'Eximbank américaine et qui sert à financer les exportations et les investissements turcs à l'étranger<sup>18</sup>. La Russie est aujourd'hui le premier pays bénéficiaire des projets de cet organisme, toutefois, la crise économique russe de 1998 et le gel des remboursements par la Russie a placé l'Eximbank turque dans une situation difficile, la contraignant à affiner ses études de solvabilité. L'importance des relations bilatérales ne doit cependant pas occulter la nouvelle dimension régionale induite par la création de la Zone Economique de la Mer Noire.

### **213- Les riverains et la zone économique de la mer Noire.**

L'objectif de la ZEMN (ou zone de coopération économique de la Mer Noire, ZCMN) est de permettre aux économies des pays de cette région de fonctionner en limitant la concurrence internationale pour faciliter une transition les préparant à leur intégration à l'économie mondiale. Le projet d'une zone de coopération économique autour de la mer Noire a été la fruit de la politique étrangère active de la Turquie pour trouver des alternatives à sa posture héritée de la guerre froide. L'axe du projet initial était le développement d'une coopération limitée au domaine économique parmi les pays côtiers de la mer Noire. Une série de négociations débutées entre la

---

<sup>17</sup> Elizabeth Sieca et Alexandre Toumarkine, Géopolitique de la mer Noire, Karthala, Paris, 2000, p.52

D'après les chiffres du ministère des finances turc, en 2000 il y avait 451 firmes turques travaillant en Russie

<sup>18</sup> Pour la période 1989-1997, six pays de la mer Noire (Russie, Azerbaïdjan, Roumanie, Géorgie, Bulgarie et Albanie) ont bénéficié de prêts pour une valeur de 1,640 milliard de dollars, répartis en 500 millions pour les crédits investissements et 1,140 milliard de dollars pour les crédits à l'exportations (Ibid p. 73).

Turquie, l'URSS et la Roumanie dès 1990 pour se conclure par la Déclaration d'Istanbul, signé par onze pays (l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Bulgarie, la Géorgie, la Grèce, la Moldavie, la Roumanie, la Russie, la Turquie et l'Ukraine), le 25 juin 1992<sup>19</sup>. L'Autriche, l'Égypte, Israël, l'Italie, la Pologne, la Slovaquie et la Tunisie participent aux réunions comme observateurs et la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement est invitée à toutes les sessions.

La Déclaration d'Istanbul crée un large cadre pour la Coopération Economique de la mer Noire (CEMN) conforme aux principes énoncés dans les documents de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) dont elle reprend les objectifs en y associant une coopération liant les pays en transition vers l'économie de marché. La coopération envisagée est assez souple et ouverte aux pays, à leurs institutions financières et économiques, aux entreprises et aux organisations internationales pour encourager des projets d'intérêts régionaux<sup>20</sup>. La structure institutionnelle de la CEMN se compose des réunions des ministères des affaires étrangères, l'organe de décision; de l'Assemblée Parlementaire et d'un Secrétariat International installé à Istanbul avec différents comités. La composante financière de la CEMN est représentée par une banque privée siégeant à Thessalonique en Grèce, toutefois la Géorgie et l'Ukraine n'ayant pas ratifié l'accord sur cette institution, celle-ci ne peut pas commencer ses opérations.

Pourtant même si la capacité globale d'un marché de 350 millions d'habitants et la disponibilité en ressources naturelles de la région semblent attractives sur le plan économique, il faut noter la persistance de problèmes qui rendent délicate la mise en œuvre efficace d'une vraie coopération économique. En effet, l'existence d'inimitiés historiques, des querelles de frontières et même des conflits (le conflit arméno-azéri, les querelles gréco-turque, russo-ukrainienne, gréco-albanaise, etc) pèsent lourdement sur la réalité économique locale. De plus les anciennes républiques socialistes n'ont pas encore terminé leurs transitions vers l'économie de marché et ne possèdent ni le budget ni l'institutionnalisation suffisante pour réaliser des objectifs concrets. La

---

<sup>19</sup> YANNIS Valinikis , *La région de la mer Noire : défis et opportunités pour l'Europe*, Paris, Institut d'Etudes de Sécurité de l'Europe occidentale Paris, Cahiers de Chaillot n°36, Juillet 1999, p.15

<sup>20</sup> Le champ d'activité des accords s'étend à l'économie, à la science et aux technologies, à l'environnement, aux transports et communications, à l'informatique, l'échange des informations économiques et commerciales, la standardisation et la certification des produits, l'énergie, l'exploitation et la transformation des minerais, la tourisme, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire, la médecine vétérinaire et la surveillance sanitaire, la santé et l'industrie pharmaceutique, la science et la technologie . La protection de l'environnement, l'énergie et la communication sont les vrais piliers .

faiblesse des structures administratives et juridiques locales est un facteur contraignant des échanges économiques car, joint aux problèmes de corruption, cela conduit à l'absence de règlements des contentieux, pourtant une des clefs de l'économie de marché. En outre, ni la Turquie ni la Russie, les deux piliers de ce projet, ne possèdent une économie capable de donner un élan économique à l'organisation. Cela offre pourtant à la Turquie une possibilité de diversifier ses options économiques et d'y ajouter une nouvelle dimension; pour la Russie cela l'aide à se poser en garant de la stabilité et de la coopération dans la région.<sup>21</sup>. Concrètement, les retombées économiques existent mais restent limitées. Ainsi, si en 1996, 205 sociétés des neufs autres pays de la CEMN ont investi en Turquie, le capital cumulé a à peine atteint 10 milliards de dollars<sup>22</sup>, soit 0,07 % du total des investissements étrangers en Turquie surtout les secteurs du commerce et du transport.

## **214- les rapports avec les ex-républiques de l'URSS**

### 2141- les pays du Caucase

Sur le plan géographique cette région très montagneuse sert à la fois de liaison et de barrière entre le monde méditerranéen (à l'ouest), l'Asie Centrale (à l'est), la Russie (au nord) et le Moyen-Orient (au sud). Il s'agit d'une des aires de rivalités traditionnelles entre la Russie et la Turquie, concrétisée par l'existence de peuples d'obédience chrétienne et plutôt proches de la Russie comme les Arméniens et les Géorgiens et, d'autres qui, historiquement, sont des Turcs comme les Azeris. Enfin, une partie de cette région où les peuples sont très mêlés, se trouve sur le territoire russe, comme la Tchétchénie. Le changement majeur est que, depuis 1991, la Turquie n'a plus de frontière terrestre commune avec le gouvernement de Moscou ce qui a contribué à atténuer la perception de la menace.

Sur le plan militaire, la Russie est cependant loin d'avoir abandonné sa place dans la région et reste présente dans certains pays du Caucase qui, pour diverses causes, sont ses obligés. Pour cette raison elle n'a pas accepté les limitations exigées par le traité sur des forces conventionnelles en Europe (FCE) et a demandé une révision des dispositions du traité qui concernent directement ses forces placées dans le Caucase. La deuxième étape du renforcement

---

<sup>21</sup> YANNIS Valinikis, *La région de la mer Noire : défis et opportunités pour l'Europe*, Paris, Institut d'Etudes de Sécurité de l'Europe occidentale Paris, Cahiers de Chaillot, n°36, Juillet 1999, pp.11 et 17

<sup>22</sup> Investissements étrangers des pays de la CEMN en Turquie (Mars 1997), Elizabeth Sieca et Alexandre Toumarkine, *Géopolitique de la mer Noire*, Karthala, Paris, 2000, p.53

de la présence russe s'est réalisé par la signature d'accords militaires bilatéraux avec l'Arménie et la Géorgie qui ont permis à Moscou de rétablir des bases militaires sur les territoires de ces pays. Ainsi, dans le cadre d'un traité de coopération de défense, signé en octobre 1994, la Russie a obtenu la défense aérienne et le contrôle des frontières turque et iranienne de l'Arménie qui sont protégées par des soldats russes. En avril 1997, à l'occasion de la ratification d'un traité qui prévoit le maintien de deux bases militaires russes en Arménie, la Russie a souligné encore une fois qu'il lui était nécessaire de disposer de bases militaires pour sauvegarder ses intérêts dans le Caucase. Dans cette région, seul l'Azerbaïdjan ne permet pas la présence militaire russe sur son territoire. Le fait que la Russie soit redevenue un voisin militaire inquiète la Turquie d'autant plus qu'elle ne s'est pas arrêtée là et a signé des contrats de défense avec l'Iran, la Syrie, l'Arménie et la république de Chypre, pays qui encerclent la Turquie. Par réaction, la Turquie a développé sa coopération militaire en faisant effort sur les formations avec l'Ukraine, la Géorgie et l'Azerbaïdjan tout en augmentant ses achats d'armes de la Russie.

Les deux républiques Caucasiennes non-turcophones que sont la Géorgie et l'Arménie, contrôlent les accès de la Turquie vers la Caspienne et son pétrole et vers les républiques d'Asie Centrale et leurs débouchés commerciaux.

La Turquie a été le premier Etat à reconnaître l'indépendance de **l'Arménie** en 1991 et l'a soutenue pour qu'elle devienne membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU), de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et de Partenariat pour la Paix (PpP) de l'OTAN. Ce soutien a duré jusqu'au conflit du Haut-Karabakh durant lequel Ankara a pris position en faveur de l'Azerbaïdjan (comme l'Iran qui joue la carte de la solidarité chiite) contre l'intervention militaire arménienne soutenue par les Russes. Il s'agit de faire jouer une solidarité en faveur des Azeris, turcophones, qui contrôlent de très importantes ressources en hydrocarbures et de s'opposer à un ennemi traditionnel, réclamant toujours réparations pour les massacres de 1915. Cette action se concrétise par un soutien politique et des sanctions économiques et surtout une présence affirmée au sein du groupe de Minsk, chargé de trouver des solutions au problème du Haut-Karabakh. Toutefois, il faut remarquer que la Russie ne semble pas réellement soucieuse de laisser une place à la diplomatie turque dans ce domaine, même dans le cadre de la CSCE.

Comme pour l'Arménie, la Turquie a été un des premiers pays à reconnaître l'indépendance de la **Géorgie** en 1991, cependant les relations sont de nature différente: amorcé

par « le commerce valise » dès les débuts de la perestroïka<sup>23</sup> les relations commerciales se sont développées et, dès 1995, la Turquie est devenue le partenaire commercial le plus important de la Géorgie<sup>24</sup> pour les biens non-énergétiques<sup>25</sup>; la Russie conservant sa première place globalement, grâce aux exportations de gaz et de pétrole. De plus les diasporas d'origine abkhaze, meshket ou akhiska (originaires de Géorgie et résidant en Turquie) contribuent à l'établissement de liens réciproques et contribuent au financement de différents projets d'infrastructures en Géorgie et de bourses à des universitaires qui viennent étudier en Turquie. Enfin, sur le plan stratégique, la Géorgie se juge menacée par la Russie et son attitude vis-à-vis des différents irrédentismes qui menacent l'intégrité de son territoire. Pour la Turquie, il s'agit d'assurer la stabilité d'un Etat tampon avec le grand voisin du nord. Pour cela, des projets de coopération régionale<sup>26</sup> ont commencé à se mettre en place avec, en 1996, un axe Turquie- Géorgie- Azerbaïdjan- Ukraine et l'envoi par la Turquie de cinq officiers observateurs militaires à l'UNOMIG déployée en Géorgie. En outre, une aide technique militaire turque<sup>27</sup> au profit de l'armée géorgienne et des échanges entre les deux armées se sont réalisés : ainsi la coopération entre les gardes côtes géorgiens et turcs a été consacré par le sommet des 13 et 14 mars 1998. Le contexte reste très difficile dans la mesure où le contrôle réel des frontières géorgiennes appartient encore aux forces de la fédération de Russie, y compris en mer par le biais des bases militaires qui appartiennent en propre aux forces armées russes. Sur le plan diplomatique, la Turquie joue un rôle de médiateur dans le conflit d'Abkhazie dans le cadre du processus de Gênes pour la stabilité du Caucase, rôle concrétisé en juin 1999 lors de la conférence d'Istanbul pour trouver une résolution pacifique au conflit<sup>28</sup>. Cependant, cette implication de la Turquie en Géorgie est vivement combattue par Moscou, sur fond de conflit Tchétchène, de séparatisme Abkhaze et Ossète et de monopole russe sur l'énergie. Ankara a beaucoup de mal à apparaître comme susceptible d'équilibrer la mainmise russe sur la région.

Parmi les pays turcophones, l'**Azerbaïdjan** est géographiquement et linguistiquement le plus proche de la Turquie et celle-ci y attache une importance particulière dans sa politique extérieure. Sa position géographique dans le Caucase, qui en fait le lien terrestre principal avec

---

<sup>23</sup> SIECA Elizabeth et TOUMARKINE Alexandre, *op cit*, p.54

<sup>24</sup> *Transition*, 14 Juin 1996, cité Idem p.57

<sup>25</sup> *Caucasus report*, 14 avril 1998, cité Idem p.57

<sup>26</sup> SIECA Elizabeth – TOUMARKINE Alexandre *op cit*, p.171

<sup>27</sup> Accord militaire entre la Turquie & la Géorgie entré en application pour 5 ans en septembre 1997.

l'Asie centrale. De plus, le fait qu'il ait combattu pour son indépendance, différencie l'Azerbaïdjan des autres républiques turcophones héritières de l'URSS. Toutefois les relations, très étroites durant l'administration d'Eltchibeï<sup>29</sup>, sont devenues moins proches, notamment dans le domaine économique, avec l'arrivée au pouvoir d'Haydar Aliyev partisan d'un équilibre entre la Russie et la Turquie. De l'éclatement de l'URSS à la fin de l'an 2000, ces deux pays ont signé plus de 100 contrats bilatéraux<sup>30</sup>. Le problème majeur reste celui du Haut Karabakh occupé par les Arméniens et qui isole encore plus l'Azerbaïdjan de l'Asie mineure.

#### 2142- les républiques turcophones d'Asie Centrale

Elles ne sont pas frontalières de la Turquie dont elles sont séparées par la Caspienne et les pays du Caucase. Elles font toutefois partie de l'espace géostratégique turc par leur proximité culturelle. Ainsi, quatre des cinq Etats de l'Asie centrale (le Tadjikistan est persanophone) : le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, le Turkménistan sont de culture et de langue turques<sup>31</sup>. Contrairement aux autres républiques de l'Union soviétique, les pays turcophones avaient un faible concept de l'identité nationale et n'étaient pas vraiment prêts aux nouvelles conditions lorsqu'ils ont accédé à l'indépendance. Ayant la liberté de privilégier leurs intérêts ethniques et nationaux pour la première fois, ces républiques ont cherché à définir leurs identités et à se faire une place dans la scène internationale. Traditionnellement l'expansion turque était orientée vers l'ouest et la Méditerranée et si les liens ethniques et linguistiques avec l'Asie centrale sont réels ils ont joué un rôle historique marginal qui n'a pas été renforcé durant la période soviétique. Dès le traité de Kars de 1921, la Turquie acceptait la prééminence soviétique dans cette région pour conserver les mains libres face aux signataires du traité de Sèvres. Sur le plan religieux, les habitants turcophones<sup>32</sup> sont pour la plupart sunnites<sup>33</sup> et le rôle des confréries y est central, plus que pour l'islam turc. Un grand nombre d'observateurs s'attendaient donc à ce que la Turquie joue un rôle important dans cette nouvelle configuration régionale. D'autant plus

---

<sup>28</sup> Ministère des affaires étrangères de la Turquie, *la politique de la Turquie sur la Géorgie*, www.mfa.gov.tr.

<sup>29</sup> Lors d'entretiens à Ankara entre le chef d'état-major des forces armées turques, le général Haci GARADAÏ, et le commandant des forces aériennes azerbaïdjanaises, le général Rail REZAÏEV, il aurait été question de la vente à Bakou de F16 montés en Turquie, nouvelle d'ITAR-TASS non confirmée par les intéressés. (trafic & crimes en Asie Centrale & au Caucase, Camille VERLEUW, PUF 1999 p 132.)

<sup>30</sup> Ministère des affaires étrangères de la Turquie, *la politique de la Turquie envers l'Azerbaïdjan* www.mfa.gov.tr.

<sup>31</sup> Famille des langues Ouralo-Altaiques.

<sup>32</sup> il existe aussi d'importantes minorités russes notamment, et une influence traditionnelle de la Perse.

<sup>33</sup> l'exception la plus importante est celle de l'Azerbaïdjan chiite.

que la Turquie démocratique, laïque, membre de l'OTAN et avec son économie de marché semblait constituer un bon modèle pour le développement de ces sociétés et tout en servant à contrecarrer l'Islam iranien et au désenclavement de la région.

Dès 1991, des contacts ont donc été repris notamment sous la pression de l'opinion publique, même si le pantouranisme<sup>34</sup> et le panturquisme<sup>35</sup> sont des concepts que la Turquie kémaliste a toujours rejetés et combattus au nom du principe kémaliste de non intervention à l'étranger. Au même moment, en URSS, Staline élimine Sultan Galiev dont le but était de créer un Etat touranien, musulman associé à l'ex-empire russe dans une lutte commune contre l'impérialisme. Dès la dissolution de l'URSS, la Turquie a immédiatement reconnu l'indépendance des républiques turcophones. Elle a apporté son concours à l'insertion rapide de ces républiques dans les organisations internationales et régionales et a aussi proposé une aide multiforme non négligeable pour l'ouverture des représentations des républiques turcophones dans différents pays dans le monde. Le 24 janvier 1992, elle a instauré la TIKA (Agence Turque de Coopération Internationale) rattachée au Ministère des Affaires Etrangères afin de réguler et de coordonner l'ensemble des actions politiques, économiques et culturelles avec les républiques turcophones. La Turquie a signé avec celles-ci plusieurs centaines de protocoles et d'accords à la fois bilatéraux et multilatéraux, dont les premiers étaient relatifs au domaine culturel afin de ménager la Russie inquiète du rapprochement des Etats turcophones : mise en place de bourses d'études supérieures pour 10 000 étudiants, construction d'écoles secondaires et supérieures, de centres culturels dans toutes les républiques, extension de la zone de diffusion des chaînes de télévision turques. Ankara a proposé le soutien au cas où ces républiques passeraient de l'alphabet cyrillique à l'alphabet latin. La Russie a d'ailleurs accueilli avec froideur la réunion historique des chefs d'Etat des pays turcophones d'Asie à Ankara, le 31 octobre 1992. Par la suite, ces accords, traités et protocoles, ont été élargis progressivement aux autres domaines, notamment économique.

L'enthousiasme initial est vite retombé faute de capacités d'investissement de la part des Turcs et de volonté réelle de rapprochement de la part des nouvelles républiques d'Asie centrale. En fait, il y eut une prise de conscience, après 1991, du hiatus culturel d'environ sept à huit

---

<sup>34</sup> Mouvement né à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, fondé sur l'idée d'une unité des langues ouralo-altaïques et visant à unifier les peuples turcs, tatars et ouraliens vivant en Turquie et en Eurasie.

<sup>35</sup> Mouvement politique visant à unifier tous les peuples de langue turque. Il fut fondé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle en Crimée contre la domination tsariste.

siècles qui sépare les républiques turcophones de la république turque définitivement orientée vers l'ouest. Par ailleurs, des décalages profonds existaient et, si les jeunes républiques d'Asie centrale étaient prêtes à recevoir toutes les aides et à s'engager dans toutes les ouvertures qui se présentaient, elles tiennent à leur récente indépendance et refusent toute véritable intégration économique. La Turquie a déçu par ses trop modestes capacités d'investissements qui sont relativement faibles, en dehors du secteur hôtelier. En outre, le sentiment de supériorité affiché par les responsables turcs dans leurs contacts avec leurs interlocuteurs d'Asie centrale a été mal perçu par ceux-ci. Enfin, le maintien au pouvoir des élites issues du communisme qui ne voient pas nécessairement leur intérêt dans le développement de la démocratie<sup>36</sup>, est un frein à la mise en place de pratiques commerciales incitatives pour les investisseurs étrangers. Les jeunes Etats indépendants recherchent surtout une aide économique et technologique de la part des pays les plus développés et la Turquie n'est pas le plus attractif.

Aujourd'hui la Turquie est revenue de ses ambitions et joue un rôle discret mais probablement significatif à long terme par le biais de contacts avec les petites et moyennes entreprises. De plus, la Turquie pourrait se placer en mandataire de la politique occidentale vers l'Asie centrale. Ainsi, si les grandes sociétés occidentales ne "sous-traitent" pas aux Turcs leur pénétration du marché centre asiatique, Ankara est néanmoins considérée, notamment par les Américains, comme un relais utile susceptible de favoriser la promotion de leurs intérêts dans la région. L'importance des échanges culturels permet de classer ces pays dans l'ordre suivant : Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Kazakhstan ; dans le domaine des échanges économiques l'ordre est différent: Kazakhstan, Turkménistan, Ouzbékistan, Kirghizistan.

Le récent engagement des Américains au sein de l'Asie Centrale va sans doute bouleverser les délicats équilibres de cette zone en la plaçant au cœur de la relation russo-américaine. Pour les Turcs, il y a là une opportunité de mise en place d'une influence comme allié des Américains mais aussi en tant que relais des turcophones. Il ne faut cependant pas exagérer cette influence culturelle en se souvenant que pour les élites au pouvoir dans cette région les tropismes soviétique et russes ont été déterminants dans la réussite de leur carrière. La présence de fortes minorités russes et la proximité géographique renforce évidemment le poids de la Russie dans cette région. Quelque soit les réalités politiques et énergétiques actuelles de l'Asie

---

<sup>36</sup> ORAN Baskin, « La Politique turque dans les Balkans et le Caucase », *Le Rôle géostratégique de la Turquie*, IRIS, Paris, n°77, Automne 1997, p.34

Centrale, l'influence russe pèse sur cette région et continuera sans doute longtemps d'être déterminante. Compte tenu de son poids économique, militaire et de son éloignement (le Caucase et la Caspienne sont des obstacles réels) la Turquie semble condamnée à jouer un rôle secondaire d'auxiliaire des Etats-Unis dans la région. Enfin, les élites turques n'oublient pas que leur véritable intérêt se situe plus vers une Europe développée et apaisée que vers une Asie centrale au devenir incertain et où les risques économiques et militaires sont présents.

La richesse du potentiel économique de l'Asie centrale attire, à des degrés divers, les Etats-Unis, l'Europe et les pays limitrophes de la région. En effet, à côté d'importantes ressources minières importantes et diversifiées qui sont un atout indéniable, l'Asie centrale possède également des ressources en hydrocarbures qui sont un enjeu majeur, non seulement pour les pays producteurs, mais aussi pour les pays voisins, comme la Turquie, par lesquels doivent transiter les exportations. Pour sortir de leur enclavement et de l'orbite russe, les républiques musulmanes comptent sur les pays occidentaux (en particulier les Etats Unis) et ne souhaitent pas se retrouver liées à de nouvelles organisations régionales contraignantes telles la CEI ou l'ECO<sup>37</sup>.

#### 2143- Le domaine énergétique:

La découverte de réserves importantes d'hydrocarbures dans la région de la Caspienne<sup>38</sup> a déclenché une concurrence très forte entre la Turquie, la Russie et les autres Etats concernés, pour déterminer le tracé des oléoducs et gazoducs destinés à l'exportation. Les hydrocarbures de la Caspienne sont inégalement répartis entre les Etats riverains. Avec l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan apparaît comme l'un des protagonistes majeurs de la nouvelle donne énergétique en Caspienne. Ses réserves prouvées le placent immédiatement après la Russie au sein de la CEI.

---

<sup>37</sup> Organisation de coopération économique qui regroupe les républiques musulmanes de l'ex- U.R.S.S. avec la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Sa tâche principale est actuellement de trouver un accord sur le tracé des pipe-lines pétroliers et gaziers.

<sup>38</sup> les réserves off-shore de l'Azerbaïdjan atteignent actuellement 8 milliards de barils et le département américain de l'Energie estime que les réserves de la Caspienne, d'ici 2015, seront portées à 100 milliards de barils. Soit environ 5 % de la ressource mondiale. Les estimations du potentiel exact de la région sont contradictoires et ont été largement revues à la baisse. Actuellement, les réserves prouvées de l'Azerbaïdjan, du Kazakhstan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan représentent 7500 Gm<sup>3</sup> de gaz et 2,2 Gt de pétrole, soit respectivement 5,5% et 1,9% des réserves mondiales. Les réserves possibles du bassin de la Caspienne varient considérablement, globalement elles sont estimées à 10% de celui du Moyen-Orient qui représenterait 66% des réserves prouvées mondiales de pétrole et 33% pour le gaz.

Elles ont la particularité d'être concentrées<sup>39</sup> dans quelques gisements géants et d'être près de la frontière russe.

Le tracé des oléoducs permettant d'acheminer les hydrocarbures d'Asie centrale et de Transcaucasie vers les marchés mondiaux constitue l'enjeu majeur des stratégies mises en œuvre par les différents protagonistes de la région. Quatre directions pour arriver aux marchés occidentaux sont envisageables:

- la route par le nord du Caucase vers le port de Novorossisk,
- la route à travers la mer Caspienne, l'Azerbaïdjan et la Georgie aboutissant au port de Supsa,
- la route terrestre de Bakou à Ceyhan (Turquie) par la Georgie aboutissant en Méditerranée orientale,
- la route à travers l'Iran.

Le problème n'est à l'heure actuelle toujours pas résolu. Il y a trois catégories d'Etats impliquées dans ces luttes pour le contrôle des richesses de la zone : les nouveaux Etats indépendants producteurs de pétrole et de gaz, les pays susceptibles de servir de voie de transit et les puissances, principaux investisseurs à travers leurs compagnies nationales ou privées.

Pour l'heure, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, et le Turkménistan sont largement tributaires des oléoducs russes pour leurs exportations. La Russie est en effet la seule à posséder son propre réseau hérité de l'époque soviétique et l'utilise comme un moyen de pression. Cependant, cette situation de quasi-monopole devrait prendre fin. En effet, l'augmentation espérée et la volonté d'émancipation incitent les trois nouveaux Etats indépendants à envisager des tracés alternatifs. Cette évolution est bien évidemment soutenue par les pays de transit potentiel que sont la Turquie et l'Iran, ainsi que par l'Europe et les Etats-Unis qui sont favorables à la multiplication des voies d'évacuation et ont fait de la création d'un couloir est-ouest aboutissant au port de Ceyhan la pierre angulaire de leur diplomatie de la zone Caspienne. Un tel tracé permettrait de conforter le rôle géopolitique de la Turquie et de contribuer au renforcement des nouveaux Etats indépendants en les soustrayant aux influences de la Russie et de l'Iran.

Le principal atout du Turkménistan est au contraire constitué par le gaz (et secondairement par le pétrole). Le Turkménistan est considéré, pour les réserves gazières connues<sup>40</sup>, comme le quatrième producteur mondial derrière la Russie, les Etats-Unis et l'Iran.

---

<sup>39</sup> Les douze structures les plus importantes renferment 86% des hydrocarbures du pays dont 46% à Tengiz et Karachaganak.

<sup>40</sup> 2% des réserves mondiales.

Après six ans de négociations, le Turkménistan et la Turquie ont décidé au printemps 1997 de la construction d'un gazoduc de 3 800 kilomètres entre le gisement de Shatlik et l'Europe occidentale via l'Iran. Cependant, les Etats-Unis n'ont pas renoncé à convaincre les dirigeants turkmènes d'opter pour un tracé évitant le territoire iranien et ont ainsi décidé de financer une étude de faisabilité concernant le gazoduc transcaspian. Il y a de nombreux obstacles à l'exportation du gaz turkmène vers la Turquie et l'Europe : la forte sismicité de la zone, la contestation du statut juridique de la mer Caspienne et certains contentieux territoriaux avec l'Azerbaïdjan.

En décembre 1994, la Turquie a signé avec l'Azerbaïdjan un contrat concernant le développement de trois gisements azéris de la mer Caspienne et a lancé son projet de pipeline Caspienne Méditerranée . Ce projet est devenue l'une des priorités du gouvernement turc et a pour but de promouvoir un tracé turc reliant Tengiz, Bakou et Ceyhan, en Méditerranée. L'intérêt est de s'assurer, en plus de revenus de transit, des contrats de travail substantiels pour la construction et l'entretien de ce pipeline et la possibilité de s'assurer, à un coût moins élevé, du pétrole brut pour ses raffineries et du gaz pour ses consommateurs.<sup>41</sup> Car, la Turquie est un pays importateur du pétrole brut et du gaz (sa production pétrolière ne répond qu'à 17 % de ses besoins) et présente donc un important marché pour les pays producteurs. En plus du marché turc, lui-même, très attractif vu sa proximité avec les pays producteurs, ce tracé a le soutien des Etats-Unis qui veulent réduire la dépendance des Etats de la région par rapport à la Russie et éviter le transit des hydrocarbures tant par la Russie au nord que par l'Iran au sud. La Russie propose un trajet aboutissant au port russe de Novorossisk, en mer Noire, qui semble cinq fois moins coûteux et plus court mais avec l'inconvénient de n'être ouvert de 87 à 100 jours par an à cause des intempéries, de ne pouvoir recevoir que des navires d'une capacité de 30 millions de tonnes, d'imposer le transit par les détroits et surtout de placer le pipeline sous le contrôle de la Russie. En revanche, Ceyhan peut recevoir des navires jusqu'à 120 millions de tonnes, 365 jours par an. Le coût envisagé pour la construction du pipeline Bakou Ceyhan est de 2,4 milliards de dollars pour une capacité de 45 millions de tonnes et une longueur de 1 730 kilomètres ; si BP Amoco confirme ses projets de construction d'un gazoduc parallèle ce coût pourrait être fortement réduit

---

<sup>41</sup> Actuellement, elle importe environ 22 millions tonnes du pétrole brut annuellement, et, selon les projections de demande, cette quantité va augmenter, régulièrement, jusqu'à 40 millions de tonnes en 2010. Les besoins estimés en importation pour le gaz naturel sont plus encore plus élevés : environ 20 milliards m<sup>3</sup> actuellement du gaz naturel,

<sup>42</sup>. Enfin, la sécurité semble assurée pour les Occidentaux puisque Ceyhan se trouve sur le territoire d'une nation faisant partie de l'alliance atlantique.

Le Kazakhstan étudie également plusieurs projets d'oléoducs car il est actuellement contraint d'exporter son pétrole par des moyens aussi divers que coûteux en raison de la sous-capacité de ses infrastructures existantes. Le plus important est celui du CPC<sup>43</sup> qui doit construire un oléoduc de 1 500 kilomètres entre le site de Tengouiz et Novorossiïsk. En 1996, il a convenu de coordonner sa politique pétrolière avec l'Azerbaïdjan et a signé un accord de principe sur la construction d'un oléoduc transcaspéen permettant d'exporter le brut de Tengouiz vers le port de Ceyhan. De plus, la voie orientale via la Chine est l'objet d'une attention croissante.

Le président Poutine, peu après son élection, a entrepris une stratégie active en Asie centrale et dans le Caucase visant à restaurer, autant que possible, la place de la Russie dans la région tout en s'arc-boutant sur le respect des frontières de la Fédération de Russie. Cela s'est exprimé par plusieurs mesures de riposte contre les projets américains comme l'accord *Blue Stream* signé le 10 février 2000, entre la Russie (Gazprom), l'Italie (AGIP) et le gouvernement turc. Il s'agit de construire un gazoduc de 1 100 kilomètres, coûtant 3,2 milliards de dollars pour acheminer du gaz naturel russe à la Turquie en traversant la mer Noire par deux pipelines parallèles, chacun d'une capacité de 8 milliards de m<sup>3</sup> par an. La partie traversant le territoire turc (501 kilomètres) est terminée, en revanche, la partie transitant par la mer Noire devrait avoir commencé en juillet 2001 et l'ensemble du projet ne sera réalisé au mieux qu'à la fin du premier semestre 2002. Ce projet rentre en concurrence avec deux autres contrats liant la Turquie : le projet Bakou Ceyhan destiné au gaz turkmène<sup>44</sup> et le projet Azeri Shah Deniz liant la Turquie et l'Europe à l'Azerbaïdjan. De plus, les Russes ont entrepris une stratégie visant à acheter le gaz turkmène pour l'exporter via le *blue stream* et le revendre plus cher aux Turcs que s'il avait suivi le gazoduc Bakou Ceyhan. En plus de l'aspect économique, il s'agit de prendre le contrôle d'une voie d'approvisionnement stratégique pour la Turquie qui a un besoin très important en gaz (environ 40 milliards de m<sup>3</sup> d'ici 3 ans) et qui a peu de choix tant que l'axe Bakou Ceyhan n'est

---

pour atteindre 45 milliards m<sup>3</sup> en 2005 et 53 milliards m<sup>3</sup> en 2010. GARETH M. Winrow, *Turkey and Caspian energy :The importance of geopolitics*, Bilgi Universitesi, Istanbul, 2000, p.2

<sup>42</sup> accord du 14 mars 2001 entre la Turquie, l'Azerbaïdjan et BP Amoco.

<sup>43</sup> *Caspian Pipeline Consortium*.

<sup>44</sup> d'après le contrat qui avait été signé entre la Turquie et le Turkménistan en 1999, le Turkménistan vendrait 16 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel à la Turquie et 14 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel à l'Europe via le gazoduc Bakou Ceyhan.

pas construit. Toutefois, la Turquie bénéficie du soutien du gouvernement américain et des grosses compagnies pétrolières américaines pour activer le tracé de l'oléoduc Bakou Ceyhan.

Le problème du transit par les détroits est loin d'être secondaire en particulier en terme de risques écologiques : la mer Noire et la mer Egée sont des mers pratiquement fermées et, en cas d'incidents majeurs, l'ensemble des pays riverains serait impliqué sans disposer de moyens de lutte efficace. En effet, la croissance des échanges en mer Noire et de la mer Noire vers la Méditerranée, ainsi que la compétition autour des tracés des routes des hydrocarbures, a donné une nouvelle importance aux détroits. La Russie, comme la Grèce et Chypre réclament une renégociation du régime fixé par le traité de Montreux de 1936 et jugé favorable à la Turquie. Cette fois, les arguments russes sont liés au convoiement par tanker<sup>45</sup> du pétrole depuis Novorossisk via les détroits qui est présenté comme le plus économique possible. Pourtant la Turquie ne veut pas d'une augmentation du trafic qui accentuerait les risques d'accident déjà importants<sup>46</sup> dans le Bosphore et a modifié pour cela, le 1er juillet 1994, le règlement des détroits dans un sens plus restrictif : les bateaux de plus de 150 mètres devaient désormais informer de leur chargement avant d'obtenir le droit de passage, ceux transportant des matières nucléaires et dangereuses devaient obtenir une autorisation du ministère de l'Environnement turc, enfin les gros bateaux ne pouvaient passer désormais que l'un après l'autre. Le gouvernement russe s'est immédiatement opposé à ces mesures en chiffrant pour 1994 son manque à gagner à 500 millions de dollars et en portant le débat devant le Parlement de la mer Noire et l'Organisation maritime Internationale (OMI). L'OMI, sous la pression des Etats-Unis, a demandé en novembre 1997, l'installation d'un système de surveillance radar. Le but des Américains est de faciliter le transit du pétrole azéri (au moins jusqu'à ce que le tracé Bakou Ceyhan soit fini). Quant à la Turquie qui s'est inclinée, très isolée au sein de l'OMI, elle est en train de réaliser le système de surveillance radar sans renoncer à ses prétentions de sécurité.

Pour résoudre son problème d'approvisionnement en énergie, le premier ministre turc Necmettin Erbakan a signé un contrat gazier à Téhéran en août 1996 qui fait de l'Iran le deuxième fournisseur de gaz après la Russie. D'un montant de 20 milliards de dollars et d'une durée de vingt-deux ans, l'accord prévoit la livraison de 4 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de 1999, volume qui sera porté à 10 milliards de mètres cubes annuels au cours des

---

<sup>45</sup> moins cher que par n'importe quel pipeline : 0,65 Euro la tonne quelque soit la distance

<sup>46</sup> 15 accidents en 1986 et 1987, 21 accidents en 1990, année record

dernières années du contrat. Ce dernier prévoit de plus la construction d'un gazoduc qui reliera Tabriz à la frontière turque. Enfin l'Iran a aussi accepté de porter de 80 000 à 100 000 barils par jour ses livraisons de pétrole à la Turquie. Il est clair que les Etats-Unis n'ont pas vus cet accord d'un bon œil.

## **22-La politique étrangère de la Turquie au Moyen-Orient depuis 1990.**

Comme le soulignait le Président de la république, Süleyman Demirel, avec la recrudescence des conflits, le Moyen-Orient est devenu une région où la Turquie ne peut pas dire "arrive ce qui pourra". Depuis le début des années 1990, la politique extérieure turque dans cette région est de plus en plus fondée sur l'utilisation de la force, laissant entrevoir un nouvel activisme stratégique turc. Ainsi, la Turquie estime devoir jouer un rôle essentiel dans la stabilité et la sécurité régionale, dans un contexte de relations tendues avec les pays environnants. Cela explique, d'une part, la poursuite de la mise sur pied d'un outil militaire crédible et susceptible de dissuader tout fauteur de trouble, et d'autre part une politique régionale cherchant à neutraliser les facteurs de crise au besoin par la menace ou par la force. Ankara cherche une posture qui pourrait faire d'elle une puissance garante de l'équilibre régional et, le cas échéant, un arbitre.

Plusieurs faits significatifs survenus dans ces dernières années montrent à quel point les mutations de la stratégie turque sont évidentes et avancées dans cette région :

- l'accord turco-israélien de février 1996 ;
- les interventions régulières de l'armée turque dans le nord de l'Irak (et la création d'une zone de sécurité dans ce pays) ainsi que le soutien d'Ankara à la guerre anglo-américaine contre l'Irak;
- les menaces turques contre la Syrie à l'automne 1998 qui ont abouti à l'expulsion du chef du PKK de Damas et son « arrestation », en février 1999, au Kenya, avec l'aide active des Etats-Unis ;
- les menaces proférées au cours de l'été 1999 contre l'Iran, accusé par la Turquie de soutenir le PKK ;
- les rapports de plus en plus étroits avec le royaume Hachémite de Jordanie ;
- la réconciliation inter kurde de Washington (17 septembre 1998) ;
- la déclaration tripartite d'Ankara (10 novembre 1998).

Ces événements pourraient être le prélude à un activisme stratégique turc beaucoup plus large mais surtout montrent l'implication beaucoup plus forte d'Ankara au Moyen-Orient, où,

traditionnellement, son influence restait discrète. En fait, la politique étrangère turque au Proche et Moyen-Orient depuis le début des années 1990 pourrait être perçue comme un élément d'instabilité régionale. La confusion entre problème intérieur et extérieur, la question kurde qui menace de se transformer en conflit ethnique et l'omniprésence des militaires dans la vie politique sont des facteurs inquiétants. Cela se matérialise par une conflictualité grandissante avec ses voisins et la recherche d'alliances qui attisent davantage les tensions. Parallèlement à ces considérations géopolitiques, le pays a également des raisons économiques de se tourner activement vers le Proche et Moyen-Orient, qui apparaît comme une chance pour relancer son économie de manière significative. Au-delà de la résolution du conflit israélo-arabe, c'est la recomposition de l'ordre régional qui est à l'ordre du jour et qui sera durablement affectée par la position de la Turquie.

Ainsi, de quelque côté qu'on prenne les questions, les responsables turcs se voient réduits à un isolement inquiétant mais induit par la volonté d'indépendance traditionnelle. C'est en cela que le tournant vers le Proche et Moyen-Orient est imposé par la géopolitique. Cet isolement contraint la Turquie à agir seule et l'incite à promouvoir une politique extérieure, certes multidirectionnelle, mais d'avantage tournée vers l'est. Cela l'incite à étendre son influence régionale et à contrer la pression internationale par le recours à la censure et à des discours de légitimation recevables en Occident. La lutte contre les Kurdes est ainsi présentée comme une lutte contre le terrorisme.

Toutefois, la Turquie dispose de quelques atouts qui font de lui un acteur disposant de l'initiative sur le théâtre du Moyen-Orient.

## **221- L'arme de l'eau**

Pour les dirigeants Turcs, la situation juridique des ressources hydrauliques est claire: quelque soit les précédents arbitrages internationaux, l'eau qui coule en Turquie appartient aux Turcs, comme n'importe quel matière première. Les pays situés en aval sont dans une situation défavorable comme le pays qui ne dispose pas de ressources minières propres. Or la géographie a fait de ce pays un véritable château d'eau, au contraire de ses voisins méridionaux qui connaissent des difficultés et Ankara est décidée à user de cet avantage dans ses relations extérieures

Depuis 1980 la Turquie aménage de nombreux barrages et ouvrages de dérivation, pour développer l'est de son territoire. Ces barrages réduisent les débits en aval, c'est à dire vers la

Syrie et l'Irak. Or, la Syrie dépend de l'Euphrate pour plus de 60 % de ses besoins en hydroélectricité. Ankara non seulement ne respecte pas l'accord de débit minimal signé entre les deux pays, mais a mis en route le GAP (Great Anatolian Project<sup>47</sup>), qui vise à réaménager le cours supérieur de l'Euphrate. L'arme de l'eau peut se révéler d'autant plus inquiétante que l'achèvement du GAP, d'ici à 2010, entraînerait de graves conséquences. Le débit restant à disposition de la Syrie serait vraisemblablement réduit de 30 à 40 % et celui restant à l'Irak ne serait qu'un quart de ce qu'il est en ce moment<sup>48</sup>. A cela s'ajoute la détérioration de la qualité de l'eau due à l'utilisation massive de pesticides et d'engrais pour le développement agricole du sud-est anatolien. Car la Turquie entend aussi se servir du projet GAP comme instrument de politique extérieure, spécialement avec les Etats arabes, y compris ceux du Golfe, et même avec Israël. En maîtrisant, grâce aux barrages, l'écoulement des eaux vers l'aval, Ankara sera bientôt en mesure de faire pression sur Damas et Bagdad afin de les obliger à arrêter tout soutien aux séparatistes kurdes. Avec la Syrie, l'Iran et l'Irak, les questions de la répartition des eaux du Tigre et de l'Euphrate constituent des sujets de confrontation. Ces problèmes, juxtaposés aux récentes décisions turques d'exporter de l'eau vers Israël, alimente l'instabilité au Proche-Orient et pourrait à terme constituer une source d'affrontements.

La mise en valeur du sud-est anatolien fait partie des treize projets du GAP dans cette région dont la population est majoritairement kurde. Dans le cadre de cette transformation, 22 barrages et 17 centrales hydroélectriques seront construits sur l'Euphrate et le Tigre. L'objectif poursuivi par les autorités étant de parvenir à irriguer 1,7 million d'hectares (1,1 million d'hectares à partir des eaux de l'Euphrate et 600 000 hectares grâce à celles du Tigre). L'ensemble du projet devrait être achevé vers 2010-2015 après avoir coûté 32 milliards de dollars. Au total, le GAP devrait permettre la création de 3 millions d'emplois et être accompagné d'un plan de développement des voies de communication. L'installation de cet ensemble d'infrastructures et la bonification des terres agricoles près de la frontière syrienne semblent un bon moyen de contrôler la région. Le GAP vise donc à fixer la population sur place en lui fournissant du travail dans l'agriculture, l'industrie et les services. Actuellement, les inégalités de niveau de vie entre cette région et le reste de la Turquie sont criantes : alors que le revenu annuel moyen par tête avoisine les 2 000 dollars en Turquie, il ne dépasse pas les 500 dollars dans les zones kurdes. Pour les

---

<sup>47</sup> Projet de la Grande Anatolie

<sup>48</sup> Le Monde diplomatique, n° 2796, février mars 1998, Ramsés 2000

responsables turcs, ce fossé socio-économique constitue un terreau propice à la propagation des thèses du PKK au sein d'une population locale longtemps abandonnée à un sous-développement chronique.

En effet, le pari d'Ankara n'est pas seulement économique. En arrière-plan de cet impressionnant programme de développement planifié sur plus de vingt ans, se dessine une vaste entreprise de reprise en main de la région par l'Etat. Les investissements d'Ankara dans le sud-est du pays, les plus importants jamais entrepris, visent dans une large mesure à désamorcer les velléités d'autonomie des populations kurdes et surtout à marginaliser les militants du PKK dans des zones montagneuses. D'ailleurs, les plans de développement, qui visent finalement à remodeler le tissu socio-économique de la région et à arrimer solidement le sud-est anatolien au reste du pays embarrassent les responsables des organisations kurdes. Signe révélateur, les rebelles du PKK n'ont jamais pris pour cible les installations liées au GAP, alors qu'ils n'ont pas hésité à s'attaquer au secteur touristique. Pour expliquer cette réserve, plusieurs analyses sont possibles. D'abord les populations locales seraient les premières victimes d'attaques contre les systèmes d'irrigation, les barrages ou les centrales hydroélectriques. En outre, les ouvrages "lourds" du GAP, comme le barrage Atatürk ou les tunnels jumeaux d'Urfa, ne se situent pas dans les zones d'activité du PKK, situées beaucoup plus à l'est, et sont protégés par des mesures de sécurité très strictes. Enfin a été évoqué le souci des militants de ménager la bourgeoisie kurde et les grands propriétaires fonciers qui seront les premiers bénéficiaires du développement agricole et industriel et dont le PKK pourrait avoir besoin ultérieurement .

## **222- Le problème kurde dans le jeu régional et les implications avec la Syrie, l'Irak et l'Iran.**

L'espace du peuplement kurde se situe à cheval entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Iran, l'Irak, la Syrie et la Turquie. L'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie ont développé à partir de la fin des années 1970, une diplomatie régionale parallèle qui utilise l'élément kurde contre l'État adverse, et qui a conduit au fait que, dans les années quatre-vingt, la violence régionale n'est plus maîtrisée ni par un consensus entre les États, ni par un équilibre des superpuissances. L'impact de cette violence régionale, comme élément de radicalisation du sentiment nationaliste des populations a été immédiatement ressenti et utilisé par le mouvement kurde.

En 1991, devant la violence de la répression irakienne et l'exode de près de 2 millions de Kurdes (exode amplifié, paraît-il, par les dirigeants kurdes, pour forcer la main des Occidentaux

et les obliger à poursuivre l'intervention jusqu'à la disparition du régime irakien), la Maison-Blanche a décidé, sous la pression d'Ankara, de Téhéran et de Paris, d'agir et de lancer l'opération *Provide Comfort*. Celle-ci a été suivie par la résolution 688 du Conseil de Sécurité de l'ONU qui a instauré une zone de sécurité au Kurdistan d'Irak (le nord du trente sixième parallèle), protégée par une force alliée. L'objectif de cette opération était au début limité à l'arrêt de l'exode des Kurdes et à leur protection. La question qui déterminait l'attitude américaine et européenne était d'éviter la disparition complète de l'autorité centrale irakienne pour prévenir une libanisation du pays ou une éventuelle révolution islamique. L'expérience humanitaire a cependant dépassé les intentions initiales des alliés occidentaux, voire des Kurdes eux-mêmes puisque la zone de protection a joué contre l'Irak mais guère contre la Turquie et l'Iran et a abouti à la mise en place d'une entité politique kurde quasi indépendante négociée par Saddam Hussein avec le PDK de Massoud Barzani et l'UPK de Jalal Talabani.

En effet, le président irakien cherchait à consolider son pouvoir vacillant en arrêtant les combats au Kurdistan afin de diriger ses forces contre les chiïtes dans le centre et le sud du pays. De plus, il voulait contrôler l'évolution du Kurdistan avant que les alliés ne mettent en place une entité politique échappant à l'autorité du pouvoir central, à un moment où ils commençaient à contrôler le Kurdistan. Ainsi, le 4 octobre 1992, fut créé un Etat kurde au sein de l'Irak, et le Parlement kurde déclara le Kurdistan<sup>49</sup> irakien comme faisant partie d'un Etat fédéral irakien. Toutefois, étant donné la situation politique régionale et internationale défavorable, Barzani et Talabani cherchèrent à multiplier les déclarations rassurantes pour atténuer les effets de la création de cet Etat sur l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran, en affirmant qu'ils ne voulaient pas fonder un Etat indépendant au nord de l'Irak. Pays qui condamnèrent tous la création de cet état qui pouvait conduire, selon eux, à la partition de l'Irak, et entraîner des réactions dans leurs régions à majorité kurde. Sans aller jusqu'à reconnaître ce nouvel État, la Maison-Blanche s'est voulue gardienne de cette indépendance de fait.

Aussi, afin d'obtenir au moins le soutien de la Turquie, Barzani et Talabani lui apportèrent leur aide dans sa lutte contre le PKK. Les Kurdes irakiens attaquèrent en 1992 les positions du PKK, avec l'aide de l'armée turque. Depuis, celle-ci intervient régulièrement dans

---

<sup>49</sup> jusqu'à présent, le Kurdistan irakien n'a pas été officiellement reconnu dans le monde et les pays du Proche-Orient, surtout l'Irak, l'Iran, la Turquie, la Syrie et l'Arabie Saoudite, sont résolument opposés à son existence. Dans ces conditions, les pays occidentaux, principaux soutiens de l'Etat kurde, pourraient être amenés fort probablement, pour préserver leurs intérêts économiques et politiques, à l'abandonner à son sort.

le Kurdistan irakien, en accord et avec l'appui armé des mouvements kurdes de Talabani et surtout de Barzani, en vue de poursuivre les partisans du PKK et de détruire leur bases. Cependant, ne parvenant pas à s'entendre le PDK et l'UPK se sont affrontés pour se partager le Kurdistan, sous la protection des alliés et en recherchant l'aide militaire de leurs puissants voisins: en 1996, Barzani demandait l'aide militaire de Bagdad qui intervient massivement au nord du trente sixième parallèle aux côtés du PDK. Actuellement, le PDK contrôle la plupart des richesses du pays, soutenu par la Turquie et, enrichi par son quasi monopole sur le commerce local, le mouvement de Barzani a refoulé vers la frontière iranienne son rival UPK qui a été exclu des bénéfices tirés du commerce transfrontalier (illicite puisqu'il transgresse l'embargo du gazoil entre l'Irak et la Turquie).

Les différends entre Barzani et Talabani ont pris fin, officiellement, avec l'accord signé à Washington en septembre 1998. Cependant, Massoud Barzani s'appuie sur la Turquie, l'Irak et les Etats-Unis, et Jalal Talabani sur la Syrie et l'Iran. L'intervention irakienne au Kurdistan avec le PDK, depuis août 1996, arrange aussi la Turquie : d'une part, il y a une collaboration avec l'accord tacite des Etats-Unis, contre les combattants du PKK qui cherchent refuge dans le Kurdistan irakien. D'autre part, elle profite du rétablissement de ses relations commerciales avec l'Irak qui a commencé, avec l'accord de l'ONU, depuis décembre 1996, à exporter son pétrole et dont une partie est acheminée par l'oléoduc de Kirkuk qui débouche sur le littoral turc de la Méditerranée.

L'opération *Provide Comfort* a été remplacée par «la Force de reconnaissance» mais celle-ci ne peut utiliser les bases aériennes turques qu'avec l'autorisation, renouvelable tous les six mois du Parlement turc. La surveillance du Kurdistan au nord du trente sixième parallèle dépend donc de la volonté de la Turquie, qui pourrait modifier sa position dans le désir de se rapprocher de l'Irak pour sauvegarder ses intérêts. Ankara a d'ailleurs déjà envoyé plusieurs missions à Bagdad et les dirigeants irakiens tentent aussi de renouer leurs relations avec la Turquie. Enfin, la zone d'exclusion n'a plus de raison d'être, puisque les Forces irakiennes y sont intervenues et continuent d'y intervenir depuis 1996 avec l'accord du PDK. La Turquie réclame d'ailleurs le retour des autorités de Bagdad sur l'ensemble du Kurdistan irakien afin de contrôler la région et surtout d'empêcher la création d'un Etat kurde qui aurait nécessairement d'importantes répercussions sur les Kurdes de Turquie.

Il fallut les sérieuses menaces du gouvernement turc en 1992 pour que Damas acceptât et signât un accord bilatéral l'engageant à mettre fin à toutes les activités rebelles à partir du territoire syrien ou contrôlé par les Syriens (c'est le cas de la région de la Bekaa au Liban où les commandos du PKK se sont repliés) en contrepartie de la promesse turque de maintenir un débit d'écoulement minimum des eaux de l'Euphrate de 500 m<sup>3</sup>/s, débit fixé par le protocole de 1987. Cet accord de 1992 ne semble pas être totalement respecté malgré les affirmations syriennes. C'est dans le courant de l'année 1995 que les responsables turcs décident de faire du soutien de Damas au PKK le critère des relations bilatérales. Au début de l'année 1996, Ankara suspend tous ses contacts officiels avec Damas après avoir demandé à celui-ci, officiellement, l'extradition de M. Abdullah Ocalan, chef du PKK. Au printemps 1996, plusieurs attentats visent en Syrie des bureaux suspectés d'abriter le PKK et le 31 décembre 1996, une bombe explose dans un bus qui assure la liaison Damas Alep, faisant 8 morts. Le régime baasiste y voit la main des services secrets turcs. Bien que la tension soit en partie retombée, les relations entre les deux capitales restent pour le moins ambiguës. Pour ce qui est de l'Irak, il faudra attendre probablement la fin de l'embargo qui lui est imposé par l'Organisation des Nations unies (ONU) pour que ses relations avec la Turquie soit clarifiées.

Avec l'échec de la constitution d'un état sous influence dans le Kurdistan irakien, les Etats-Unis aujourd'hui sont contraints de s'en remettre à leurs alliés traditionnels, c'est-à-dire les Turcs, dans leur stratégie d'affaiblissement du pouvoir central à Bagdad. Cela a également porté un coup à la stratégie du *dual containment* dans le Golfe qui vise, depuis 1993, à contenir à la fois les deux menaces irakienne et iranienne<sup>50</sup>.

Sous la pression du Parlement européen qui conditionne de plus en plus ouvertement l'adhésion du pays à l'Union européenne à la résolution du problème kurde, la Turquie pourrait rechercher des modes de gestion capables d'une part de garantir les entités politiques existantes et d'autre part de faciliter l'intégration des Kurdes dans les systèmes politique et économique régionaux tout en procédant à une redistribution élargie des ressources. Dans un souci d'apaisement, la décision prise par le PKK, en janvier 1999, de renoncer à la lutte armée (mais pas au terrorisme) va dans le sens d'une telle évolution. Mais cette voie n'est pas celle qu'ont

---

<sup>50</sup> L'incursion des troupes iraniennes venues au nord de l'Irak épauler les forces de l'UPK a joué un rôle déterminant dans la décision américaine de permettre à Bagdad de recouvrer au moins partiellement le contrôle du Kurdistan. La volonté claire de Téhéran d'embarrasser la stratégie américaine en Irak, et de se placer sur la scène irakienne comme

retenu les autorités qui poursuivent une politique répressive contre les Kurdes. Pour les membres du gouvernement turc, le PKK reste une organisation terroriste, comptant 3 000 à 4 000 militants qui semble avoir perdu la sympathie de sa base à cause de sa radicalisation et de orientation de plus en plus marquée vers la criminalité organisée. Sans le soutien des pays voisins et, en particulier la Syrie, le PKK serait probablement aujourd'hui très diminué.

En revanche, ses efforts envers Téhéran paraissent infructueux. Une partie des dirigeants iraniens semble toujours accorder des facilités au PKK et, de plus, continue d'encourager l'expansion du fondamentalisme dans la société turque. Il faut dire que de leur côté, les Turcs n'ont pu satisfaire Téhéran qui demande le retour en Iran des moudjahidin du peuple.

Le 17 septembre 1998, un accord inter kurde a été signé au département d'État à Washington en présence de Madame Albright. Cet accord a été le couronnement des efforts déployés depuis mai 1994, date de l'éclatement de la guerre civile kurde, par David Welsh, ancien responsable de la région au département d'État. Cet accord exprime le désir des deux principaux partis kurdes (le Parti démocratique du Kurdistan, PDK, et l'Union patriotique du Kurdistan, UPK) de mettre un terme à leurs affrontements fratricides et d'empêcher le retour des forces militaires de Bagdad dans les zones se trouvant sous leur contrôle, tandis que les États-Unis s'engagent à protéger les Kurdes irakiens. Le lendemain de la signature de cet accord, la Turquie a élevé le statut de son représentant à Bagdad au rang d'ambassadeur, soulignant ainsi publiquement son mécontentement à l'égard de cette entente patronnée par les États-Unis. Assez rapidement, les États-Unis sont revenus en arrière et ont signé la déclaration d'Ankara, abandonnant, en fait, leurs engagements à l'égard des deux partis kurdes irakiens. Enfin, et malgré les réserves américaines à l'égard des menaces turques contre la Syrie, Ankara a persisté dans son entreprise et a fini par obtenir la précieuse collaboration des Américains et des Israéliens pour enlever Oçalan.

La lutte contre les Kurdes, présentés comme l'ennemi intérieur, a profondément pesé sur la politique étrangère turque et contribué à l'instabilité régionale. Elle a aussi sans doute permis aux militaires d'être très présents dans la vie politique du pays. Depuis mars 1992, la Turquie a déployé des efforts diplomatiques soutenus pour que la Syrie et l'Iran retirent leur soutien au Parti des travailleurs du Kurdistan. Les ministres turcs des affaires étrangères et de l'intérieur semblent avoir réussi avec les Syriens, mais il n'est pas impossible que Damas reprenne un jour

---

acteur régional influent, ne peut que contraindre Washington à revenir ponctuellement à un jeu d'équilibre

son aide au PKK, qui représente son seul moyen de pression contre Ankara. Ainsi, deux constatations s'imposent : La Turquie élargit sa marge de manœuvre stratégique au Proche-Orient. La convergence globale des intérêts turco-américains n'enlève pas à la Turquie son pouvoir d'agir, y compris en marge de la stratégie américaine, quand ses intérêts vitaux sont en jeu.

En 1991, pour la première fois, le Président de la république puis le Premier ministre ont reconnu « la réalité » de l'existence de 12 millions de Kurdes, toutefois le problème reste entier et continue d'être une question majeure notamment dans le cadre des négociations avec l'Europe.

### **223- les voisins arabes et iraniens: partenaires commerciaux ou ennemis potentiels ?**

Les relations avec les Arabes ont toujours été empreintes de méfiance mutuelle. L'opposition traditionnelle entre Turcs et Arabes est un héritage de l'histoire durant laquelle les Ottomans ont « opprimés » leurs vassaux arabes tandis que ceux-ci ont « trahi » la solidarité musulmane lors de la révolte de 1916 et les dures campagnes de 1917 et 1918. Aujourd'hui, ce sentiment diffus s'est affaibli pour des raisons principalement économiques : l'attrait des marchés du Moyen-Orient a beaucoup joué vers une reprise des relations économiques qu'aucun conflit n'a réellement perturbé jusqu'en 1990. Toutefois, la peur de l'intégrisme et d'une réislamisation de la vie sociale est un axe majeur de la politique extérieure de la Turquie et explique la persistance d'une méfiance vis-à-vis des monarchies pétrolières accusées d'entretenir une surenchère islamique avec l'Iran.

L'intervention en Irak en 1990, aux côtés des Alliés a marquée une rupture dans la tradition de non-intervention à l'extérieur instaurée par Atatürk. Il s'agissait de la première entrée en guerre du pays depuis le traité de Lausanne. Celle-ci a été imposé par le Président de la république, monsieur Ozäl<sup>51</sup>, et a suscité des débats passionnés qui ont abouti aux démissions du ministre des Affaires Etrangères (12 octobre 1990), du ministre de la Défense Nationale (18 octobre 1990) et du chef d'état-major des Armées (3 décembre 1990). La population turque était très hostile à cette initiative, dont les conséquences auraient coûtées environ 10 années de croissance à la Turquie, compte tenu de l'embargo qui a mis un terme aux exportations vers l'Irak et de la perte des royalties sur les exportations de pétrole par le pipeline irakien.

---

traditionnel entre ces deux puissances.

51 les liens économiques et religieux très forts entretenus par le frère du Président, Yusuf Ozäl, avec les autorités saoudiennes ont été évoqués à cette époque. *Le rôle géostratégique de la Turquie*, acte du colloque de l'Iris (29 11 1994), édition Iris presse (chapitre 5, A. Chenal)

Nombre de stratèges occidentaux considèrent que pour la Turquie la seule chance de relancer son économie de manière significative est de se tourner vers les marchés moyen-orientaux. Ce pays aurait pour ambition de devenir l'atelier et le jardin du Proche et Moyen-Orient. Ainsi, pour des raisons essentiellement économiques mais aussi politiques, Ankara s'est refusée à appliquer l'embargo économique vis-à-vis de l'Iran malgré les demandes de Washington: les Turcs ne croient pas vraiment à la réalité de la menace iranienne, sauf peut-être indirectement par le biais de l'islamisme. Par nécessité économique, la Turquie ne peut pas être en mauvais terme avec tous ces voisins dans le seul but de satisfaire aux exigences américaines. En effet, la Turquie est très préoccupée par la recherche de nouveaux débouchés économiques et la valorisation de ses ressources nationales. Objectifs ambitieux, sans cesse contrariés, mais dont de nombreux responsables turcs semblent croire qu'ils sont désormais réalisables et qui expliquent les initiatives favorisant au maximum les formes de coopération régionale afin de développer une interdépendance économique avec les zones géographiques limitrophes. C'est dans ce contexte que de nombreux projets fleurissent ou sont réactivés.

Ainsi la situation géopolitique de la Turquie, l'importance des acteurs militaires, le facteur kurde et les problèmes économiques ont contribué à réorienter la politique étrangère de ce pays vers le Proche et Moyen-Orient. Ils ont aussi eu pour conséquence de la durcir, ce qui s'est concrétisé par la signature d'accords avec Israël.

#### **224- les rapports avec Israël : alliance stratégique ou simples accords militaires ?**

Négociée en 1995 par Monsieur Rabin, la relation militaire israélo-turque change les rapports de forces dans la région à l'avantage des deux pays et risque de conduire à une recomposition de l'ordre régional. Ce sont les généraux turcs qui sont à l'origine en 1995, d'une alliance militaire avec l'Etat d'Israël<sup>52</sup>. Craignant de voir le pays marginalisé par les Etats-Unis à la suite de la disparition de la menace soviétique et pour compenser la perte d'importance prévisible de l'OTAN, l'état-major chercha un nouveau rôle pour la Turquie, dans le cadre de la stratégie occidentale. Compte tenu des liens unissant les Etats-Unis à Israël, c'était un moyen indirect de faire valoir son importance stratégique et, en particulier, de justifier la taille des forces turques. De plus, il existe une logique commune de lutte contre les fondamentalismes

---

<sup>52</sup> Le Monde diplomatique, n° 2796, février mars 1998.

islamiques<sup>53</sup> qui, s'inscrit dans une stratégie potentiellement anti-iranienne. En s'alliant à Israël, la Turquie s'assure un appui de poids auprès des Etats-Unis et de son Congrès. Le lobby pro-israélien au Congrès américain se fait désormais le porte-parole d'Ankara, y compris pour d'importantes questions d'ordre économique.

La menace extérieure existe : il suffit de voir la constance avec laquelle Damas et Téhéran continuent d'accroître leur potentiel militaire en cherchant à se doter d'armes de destruction massive et des vecteurs correspondant. Cela représente, à plus ou moins long terme, un risque sérieux pour la Turquie qui ne possède aucun moyen capable de parer une menace balistique, comme tous les pays de la région à l'exception d'Israël. Traditionnellement la Turquie ne s'est jamais engagée dans le conflit de Palestine malgré son antagonisme latent avec les pays Arabes. Il a fallu attendre 1992 pour qu'Ankara nomme son premier ambassadeur en Israël, monsieur Güvendiren. Le rapprochement s'est confirmé après la signature des accords israélo-palestiniens d'Oslo en 1993. De relations diplomatiques réduites à leur plus simple expression, les deux Etats sont passés à une authentique entente stratégique et à une coopération militaire importante. Officiellement, Tel-Aviv et Ankara ne sont toujours liés, par aucun pacte ni traité formel (un état de fait qui perdurera probablement), mais il existe des rencontres d'état-major, des manœuvres navales et aériennes conjointes qui permettent de relativiser cette absence de textes diplomatiques voulue par Ankara. Déjà en 1948 la Turquie fut le premier pays musulman à reconnaître l'Etat d'Israël. Deux textes de nature militaires, ont été signés en 1996. Ils prévoient notamment la possibilité pour l'aviation israélienne de s'entraîner au-dessus du vaste espace anatolien et la coopération dans la lutte contre le terrorisme a été renforcée. Pour la Turquie, les intérêts du rapprochement avec Israël sont nombreux : l'acquisition (avec la bénédiction du Pentagone) d'armes et des technologies qu'elle ne peut espérer acquérir en Europe ou aux Etats-Unis, pour des raisons tenant à la situation des droits de l'homme ou au problème chypriote; mais aussi le contournement de ses voisins syriens et irakiens. Enfin, et peut-être surtout, le soutien des très puissants groupes de pression américains favorables à Israël et dont le rôle est déterminant, d'une part pour faire pièce aux Kurdes et Arméniens sur ce terrain et d'autre part pour obtenir des crédits d'équipements et des investissements. Ainsi en 1995, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire du génocide arménien, les organisations sionistes choisirent de conserver un profil bas et, bien que traditionnellement humanistes et sensibles aux thèmes des droits de

---

<sup>53</sup> Le Refah est le seul parti turc à avoir un discours nettement antisioniste.

l'homme, s'abstiennent non seulement de parrainer mais aussi de soutenir toute initiative pro-arménienne irritante pour le pouvoir turc.

La coopération militaire active entre Tel-Aviv et Ankara a pour première incidence une amélioration aussi soudaine que considérable de la position géostratégique d'Israël dans son rapport de force avec ses ennemis. La vraie révolution est dans les airs car les accords de coopération ouvrent en effet aux appareils de combat israéliens, la quasi-intégralité de l'espace aérien turc. En premier lieu, cela signifie que Tsahal, avec son fer de lance qu'est l'aviation, menace l'ennemi syrien non plus sur deux mais sur trois fronts. En second lieu, et c'est là sans doute l'avantage décisif obtenu par Israël, la menace nucléaire iranienne est désormais contrôlée.

Cette alliance de fait peut conduire à une recomposition de l'ordre régional : A l'ancienne rivalité qui opposait les alliés des Etats-Unis à ceux de l'Union soviétique se substituent d'autres lignes de fracture, qui, cette fois, mettent aux prises des alliés de Washington. Si pour la Turquie la coopération avec Israël, au risque de sacrifier certains intérêts économiques dans le monde arabe, ne semble pas de prime abord évidente, des facteurs importants ont joué comme l'existence d'ennemis actuels ou potentiels communs. Le front Syrie Irak Iran pourrait, demain, défier l'axe israélo-turc<sup>54</sup>. Et pour les Etats arabes alliés des Etats-Unis, l'heure du choix arrive.

La Syrie, l'Irak et l'Iran, se sont senties menacées de manière directe par l'entente turco-israélienne et ont renforcé leurs liens diplomatiques même si les rivalités restent très vives. En effet, devant le refus catégorique d'Ankara d'ouvrir des pourparlers sur un certain nombre de questions litigieuses (Alexandrette, barrage Atatürk...), Damas a choisi à la fin des années quatre-vingt de soutenir de plus en plus ouvertement le PKK ce qui a multiplié les incidents frontaliers ces dernières années : l'armée turque est intervenue à plusieurs reprises dans la région méridionale d'Urfa. En réponse à l'attitude pro kurde du voisin syrien, le pouvoir turc a vu dans sa coopération avec Israël, entre autres avantages, un moyen de pression sur la Syrie déjà engagée face au Golan ( sous contrôle israélien) et au Liban. Pour Israël, la Syrie a toujours pratiqué une politique de nuisance et incarné depuis l'indépendance l'ennemi probablement le plus dangereux.

L'Irak d'après la défaite de 1991, étroitement surveillé, ne constitue certes pas un grand ennemi pour l'axe Tel-Aviv Ankara, ni un puissant appui pour son vis-à-vis syrien dont il est le rival historique. Néanmoins, les chefs d'États syrien et irakien se retrouvent à présent autour d'un faisceau d'intérêts au premier rang desquels se trouve la lutte contre Israël et la Turquie.

---

<sup>54</sup> Didier Billion , *Le rôle géostratégique de la Turquie* , Iris, 1995

L'Irak est l'unique État arabe à n'avoir jamais signé d'armistice avec l'État juif et a déjà subi une offensive terrestre dans le nord, durant l'hiver 1997. Officiellement, il s'agissait de réduire les bases et les foyers indépendantistes kurdes repliés en Irak. Certes, Ankara ne souhaite sans doute pas le démembrement de l'Irak qui pourrait entraîner la création d'un Kurdistan, probablement beaucoup plus agressif que ne l'est l'Irak actuel. Mais la tentation de prendre le contrôle de Mossoul, région pétrolière revendiquée par la Turquie depuis 1923 peut resurgir.

L'Iran a également intérêt à affaiblir les intérêts turcs, certes de façon moins immédiate. La manœuvre israélo-turque n'aurait pu en aucun cas laisser l'Iran indifférent. Ne serait-ce que pour la proximité nouvelle qu'elle offre aux avions de Tsahal. Mais, au-delà du théâtre moyen-oriental et de la hantise d'Israël, l'Iran affiche d'autres ambitions depuis la chute de l'URSS, plus au nord. En fait, une véritable rivalité turco-persane, croissante, s'est instaurée dans le Caucase et en Asie centrale, avec pour enjeu fondamental l'édification de sphères d'influence. Les républiques musulmanes ex-soviétiques, fort riches en ressources pétrolières pour certaines, sont particulièrement courtisées sur un mode ethnoculturel (populations en majorité turcophones, mais avec des minorités urbaines persanophones) ou plus spécifiquement religieux en faisant abstraction de la rivalité sunnite/chiite. Déjà allié à la Syrie depuis 1979 (contre Bagdad), Téhéran verrait donc d'un bon œil une remontée en puissance de l'Irak, dont les énergies militaristes seraient tournées, cette fois, vers le nord.

Les conséquences géostratégiques de ce nouvel axe, sur l'ensemble du Proche et Moyen-Orient, sont immenses. Des rapports de force traditionnels se voient brutalement modifiés ou renforcés, un axe arabo-persique parallèle se constitue. Quoi que puissent affirmer les Arabes et un certain nombre d'observateurs, pour qui la lune de miel israélo-turque serait éphémère et fragile, des intérêts objectifs primordiaux plaident pour le maintien et le renforcement de l'axe Tel-Aviv Ankara. En revanche, il est vrai que des incertitudes nouvelles se créent à son contact, en particulier dans le monde arabe à la recherche de son unité.

Outre la constitution d'un front politique syro-irako-iranien, l'axe Tel-Aviv Ankara, pourrait entraîner d'autres bouleversements géostratégiques. Pour certains États arabes moyen-orientaux, l'entente entre la Turquie et Israël ne représente pas une révolution en soi. En revanche, l'obligation de se positionner par rapport à cet axe nouveau et, surtout, le seuil d'exaspération contre cette entente anti-arabe sont nécessairement à prendre en compte. Car, finalement, pour l'ensemble des peuples et des régimes arabes du Moyen-Orient, le problème

fondamental de l'axe Ankara Tel-Aviv est qu'il s'agit de l'alliance entre les deux principales puissances militaires de la région. Or ces deux puissances ne sont pas arabes.

Le régime égyptien, allié privilégié des États-Unis est l'archétype du pouvoir fragilisé du fait de l'axe israélo-turc. Les groupes fondamentalistes égyptiens avaient dénoncé la paix israélo-égyptienne comme une capitulation face à l'ennemi sioniste et un abandon des « frères » palestiniens. À présent, sommé par Damas de rejoindre le « camp arabe » face à l'alliance Ankara-Tel-Aviv, le régime égyptien ne dispose plus de la marge de manœuvre que lui conférait, au début des années quatre-vingt-dix, sa position de conciliateur dans les processus de paix. Le nouveau schéma de confrontation dure qui se profile, contraindra Le Caire à choisir entre deux positions. La première consiste à conserver intacte l'alliance américaine (2,1 milliards de dollars par an) en ne s'impliquant pas davantage contre Israël. Le risque serait alors de s'exposer toujours davantage à la poussée islamiste à l'intérieur, de s'isoler de la Syrie et de la direction palestinienne à l'extérieur, pour finalement perdre définitivement le leadership du monde arabe. La seconde, celle d'un rapprochement significatif avec la Syrie, répondrait aux vœux d'une coalition d'intérêts allant des islamistes à l'extrême gauche en passant par les nationalistes pan arabes. Pour Le Caire, élever la voix contre Ankara ne présente pas une gageure. En revanche, rompre l'alliance américaine aurait des répercussions majeures. Ce serait se couper d'une précieuse aide financière, ne serait-ce que pour nourrir ses 67 millions d'habitants.

## CONCLUSION

En 1995, Richard Holbrooke, alors adjoint au secrétaire d'Etat américain, reconnaissait que la Turquie « est devenue le pays de tous les dangers »<sup>55</sup>. C'est en cela qu'elle peut être un élément déterminant dans les enjeux majeurs au Proche-Orient, le règlement du conflit israélo-arabe et la recomposition de l'ordre régional suite à la disparition de la menace soviétique.

D'une manière un peu paradoxale, le renforcement des liens avec les Etats du Proche et Moyen-Orient permet aux responsables turcs d'accroître leur poids dans les négociations avec les Etats européens. Ainsi, si Turgut Ozäl a bien été une des chevilles ouvrières du « tournant moyen-oriental », il est en même temps un de ceux qui se sont montrés les plus tenaces dans la volonté de maintenir des liens solides avec l'Europe occidentale et d'intégrer l'Union européenne. La candidature de la Turquie à la Communauté Economique Européenne (CEE) en

---

<sup>55</sup> Courrier International, n° 232, avril 1995

1987 a été un pas logique dans le processus d'occidentalisation qu'elle poursuivait depuis longtemps, et une décision prioritaire. En fait, ni le gouvernement ni les principaux partis politiques et encore moins les hommes d'affaires n'ont à aucun moment considéré les relations avec les pays moyen-orientaux comme une alternative aux relations avec l'Occident. Par contre, sûrement ont-ils considéré qu'une coopération efficace avec cette région faciliterait son adhésion à la communauté européenne et, là, il n'est pas évident que les responsables européens aient la même vision des choses. Pour eux l'accroissement de l'importance de la Turquie tranche trop avec une absence d'implication beaucoup plus consensuelle.

## TROISIEME PARTIE -L'AVENIR EST-IL A L'OUEST?

Depuis sa fondation, la république turque se comporte, en politique intérieure et extérieure, à l'aune de ses relations réelles ou espérées avec l'Occident. Après trois quarts de siècle marqués d'une réelle constante en cette matière il est possible de dresser un bilan plutôt décevant pour les héritiers d'Atatürk. Globalement un des sentiments principaux est que la Turquie a plus apporté à l'Occident que l'inverse; les concessions sont ressenties comme venant toujours du même côté, alors qu'à l'inverse le rival grec, malgré ses attermolements<sup>56</sup>, semble mieux servi. Seul réelle concrétisation, l'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dont l'importance ne doit pas être sous-estimée: la Turquie est le seul pays de l'Alliance dont les voisins ont mené des guerres de haute intensité pour des régimes qui sont toujours en place. Aujourd'hui les sentiments sont mitigés à l'égard des Européens qui sont réticents pour l'admission dans l'UE et les Américains qui voudraient réduire l'Irak de Saddam Hussein mais qui ont surtout entraîné Ankara dans un conflit aux conséquences économiques et politiques désastreuses.

Pour étudier les relations avec l'Occident, nous verrons d'abord le problème des relations de la Turquie dans le domaine maritime et donc du contentieux avec la Grèce puis la question de l'intégration au sein de l'Union Européenne, avant de présenter les échanges avec l'OTAN et les Etats-Unis.

### **31-la Turquie et la mer.**

La Turquie a 8 333 kilomètres de côtes et est le deuxième pays de la Méditerranée en terme de population (derrière l'Egypte), pourtant elle n'apparaît pas comme une puissance maritime.

Ces trois façades maritimes sont assez différentes : la mer Noire offre peu de débouchés, d'autant plus que les relations traditionnellement mauvaises avec les Russes ont été pratiquement gelées durant la période soviétique ; le littoral de la mer Egée pose le problème des relations avec la Grèce qui contrôle l'essentiel des îles et îlots et donc de la zone littorale. Cette zone conflictuelle est, elle aussi, fermée et soumise aux aléas des relations gréco-turques ; enfin, le

---

<sup>56</sup> aller-retour vers l'Otan, gesticulations pro-serbes et anti américaines, politique pro-arabe...

littoral méditerranéen (de la Syrie à Rhodes) est le seul espace maritime réellement libre pour les Turcs. Encore faut-il remarquer que cet espace n'a été réellement dominé par des populations turques que depuis le retrait des Grecs après la guerre de 1922 et surtout le développement du tourisme sur cette façade au cours des années quatre-vingt. C'est aussi là que se trouve le problème majeur des relations gréco-turques : Chypre, dont la partie nord est en théorie indépendante de la Turquie. Longtemps négligée par le gouvernement, cette région apparaît aujourd'hui essentielle par son activité économique mais aussi par sa population (plus de 10% du total) qui connaît un accroissement rapide (plus un million d'habitants entre 1990 et 1997)<sup>57</sup>.

### **311-Le problème de la mer Egée;**

La Grèce possède aujourd'hui la quasi-totalité des îles de la mer Egée et par le biais des eaux territoriales jusqu'à 6 miles, elle domine cet espace maritime. Sa volonté, longtemps affichée, d'étendre cette zone à 12 miles est prise par Ankara comme une volonté d'enfermement car elle interdirait toutes les liaisons côtières turques et ferait de la mer Egée un lac grec. Ce problème trouve son prolongement naturel dans l'exploitation des ressources de la plate-forme continentale mais aussi de l'espace aérien avec des risques que des incidents dégénèrent rapidement, surtout dans les zones peu ou mal délimitées comme ce fut le cas en 1996 pour l'îlot d'Imia entre la côte turque et Kalymnos.

Le véritable problème n'était pas celui du partage de quelques îlots mais celui d'une contestation de fond des Turcs qui refusent la mainmise totale des Grecs en mer Egée. Il y a une volonté turque de renégocier l'ensemble des compétences dans toute la zone, symbolisé par le refus d'adhérer à la convention de Montego Bay de 1982 et qui est le pendant des droits qui lui sont contestés sur les détroits.

### **312- la question de Chypre**

Située à 70 kilomètres au sud de l'Anatolie, Chypre a été conquise par les Turcs au XVI<sup>ième</sup> siècle et, en 1878, les Anglais ont acquis les droits d'administrer l'île. Indépendante depuis 1960, l'île vivait sous le régime d'une constitution garantissant les droits des 18% de Turcs et des 80% de Grecs, non sans incident. En 1974, le débarquement des troupes turques sur Chypre, en réaction à un coup d'état favorable à l'*enosis* (union avec la Grèce) a entraîné la partition de l'île séparant les communautés grecque et turque. La république turque du nord de

---

<sup>57</sup> Jean-françois PEROUSE, *la mer blanche des turcs*, hérodote n° 90, 3° trimestre 1998.

Chypre (RTCN) était créée le 15 novembre 1983 mais reconnue seulement par Ankara. Il fallu toute la puissance des Américains pour prévenir un conflit avec la Grèce par ailleurs en train de se débarrasser du régime des Colonels. Aujourd'hui le boycott économique touche durement le nord de l'île qui ne vit que sous perfusion d'Ankara. Toutefois le problème est politique plus qu'économique et peut sembler presque insoluble tant les esprits sont exacerbés, surtout parmi les colons turcs qui forment presque le tiers de la population de la RTCN. Toutes les médiations ont pour l'instant échouées y compris celles de Kofi Annan lors des événements de 1996, lorsque les Chypriotes grecs avaient passés commandes de missiles sol-air S-300 russes, susceptibles d'interdire toutes liaisons aériennes vers la Turquie. Le maintien au pouvoir du parti nationaliste pro-turc de Rauf Dentash ne facilite pas l'évolution, tandis que du côté grec le projet de l'*enosis* semble oublié, compte tenu de la nouvelle prospérité de cette partie de l'île. En revanche, la crainte d'une reprise des hostilités par l'armée turque (30 000 hommes en permanence) et les sentiments anti-turcs restent très forts, ce qui expliquent les tensions de 1996. D'un côté, la RTCN réclame l'indépendance (théoriquement acquise) et la reconnaissance internationale, de l'autre les Grecs réclament la réunification.

La décision du sommet de Luxembourg en 1997, de ne pas intégrer la Turquie dans l'UE failli entraîner la réunion définitive du nord de l'île à la république turque. Depuis le 30 mars 1998, les négociations entreprises par l'UE pour intégrer à terme Chypre (2004), reposent indirectement la question de la partition, dans un contexte beaucoup plus apaisé de réchauffement des relations gréco-turques. Les tentatives américaines initiées par le président Clinton en 1996, et confirmées par la nomination de Richard Holbrooke, l'homme des accords de Dayton, ont permis de ramener la situation à un niveau beaucoup plus calme, notamment en faisant pression sur l'UE pour qu'elle fasse un effort envers la Turquie. Le cours des négociations a repris et les espoirs d'un règlement pacifique n'ont jamais été aussi élevés compte tenu du défi des intégrations dans l'UE pour Chypre et la Turquie. D'une façon plus générale, ce problème se situe dans le cadre du contentieux gréco-turc.

### **313-Le contentieux avec la Grèce**

Les relations avec la Grèce sont en voie d'apaisement depuis 1999. La Grèce a amorcé un revirement complet de sa politique étrangère après le traumatisme de l'affaire Ocalan<sup>58</sup> en février

---

<sup>58</sup> enlevé au Kenya alors qu'il devait s'y trouver sous la protection de l'ambassade de Grèce.

1999. Ainsi elle a proposé son aide lors du tremblement de terre de 1999 et les pourparlers au sujet de Chypre et du littoral de la mer Egée ont repris (il faut rappeler qu'en tant que membre de l'UE, la Grèce peut bloquer toute tentative turque d'intégration). Les deux pays ont des intérêts voisins en particulier dans les Balkans où ils militent pour l'intangibilité des frontières et la préservation des droits des minorités ethniques ; une des conséquences est la reconnaissance implicite de la souveraineté grecque sur la minorité turque de Thrace (dont le sort s'est normalisé en application de la Convention du conseil de l'Europe sur les minorités) en échange d'une neutralité sur le problème kurde. Ce processus a débouché sur la décision historique de décembre 1999 au sommet d'Helsinki lorsque la Grèce a renoncé à son veto concernant la candidature turque à l'intégration. Si les mesures militaires de confiance restent à négocier, un geste significatif a eu lieu au printemps 2000 lorsque des détachements symboliques des armées ont pris part à des manœuvres conjointes, organisées par l'OTAN dans le Péloponnèse.

Ces avancées restent limitées mais le ton a changé, en particulier dans les médias. Sur le plan économique les rapports de part et d'autres de la mer Egée s'accroissent en particulier dans les zones où la géographie l'impose comme le long du littoral turc où les principales villes insulaires grecques sont face au continent (comme Mytilène, Chios, Kalymnos, Cos, Rhodes). L'objectif de la Grèce semble être de favoriser l'intégration de la Turquie pour permettre un rapprochement susceptible de régler les différends notamment pour la délimitation des limites maritimes mais aussi pour Chypre. Ces vues semblent partagées par les Turcs et il s'agit d'une évolution majeure : pour la première fois le rationnel paraît l'emporter sur le passionnel dans les tumultueuses relations entre les deux voisins.

### **32-La question de l'intégration dans l'Union européenne<sup>59</sup>:**

L'intégration dans l'Union européenne est ressentie par presque toute la population comme une nécessité économique mais aussi comme la rétribution de tous les efforts consentis depuis 1922 pour ancrer le pays à l'ouest : sur le long terme c'est la question majeure. Il y a là un paradoxe car le kémalisme est une doctrine fixant l'indépendance et le non-engagement hors des frontières comme un dogme tout en affichant aujourd'hui la volonté de rallier une entité pratiquant l'autolimitation de souveraineté.

---

<sup>59</sup> ADELPHI PAPERS 337 FEB 2001

### **321- la longue marche vers l'adhésion .**

La première demande d'association à la Communauté Economique Européenne (CEE) est formulée en 1959. Puis en 1962, la Turquie tire les enseignements de la crise de Cuba en constatant que les Etats-Unis peuvent sacrifier ou fragiliser la sécurité d'un de leur alliés (retrait des fusées Jupiter du sol turc) par une décision unilatérale et envisage d'amorcer un rapprochement avec les pays d'Europe de l'ouest. En 1964, le Président Johnson envoie une lettre avertissant la Turquie qu'en cas d'intervention militaire à Chypre, les Etats-Unis et leurs alliés n'interviendraient pas lors d'éventuelles représailles soviétiques : la Turquie est contrainte de revoir sa politique étrangère<sup>60</sup> si elle veut pouvoir conserver sa liberté d'action face à la Grèce. Elle s'approche davantage de l'Europe et signe en 1963 l'accord d'Association. Puis en 1987, la Turquie présente à nouveau sa candidature en vue de son adhésion à la CEE. Le refus temporaire en décembre 1989, aggrave encore l'inquiétude. Outre les motifs avoués (retards économiques), ou non avoués (différences culturelles), le veto grec a son importance, car il est lié à la question chypriote dont tout laisse supposer qu'elle va resurgir. De plus, le problème des liens du pouvoir et de l'armée ainsi que la question kurde et les atteintes aux droits de l'homme rendent difficile d'envisager une intégration. Ainsi en décembre 1989, la Commission européenne, embarrassée, propose avant l'intégration totale, la réalisation d'une union et reporte l'examen d'adhésion à une date ultérieure. Cela revient à intégrer sur le plan économique tout en gardant des distances dans les domaines de la politique et, surtout, de la libre circulation des personnes : c'est le spectre de la venue massive des Turcs en Europe occidentale qui effraie principalement les gouvernements. L'union douanière est signée en mars 1995 et rentre en vigueur début 1996. La mise en place de celle-ci est un gros sacrifice pour le Turcs sur le plan de la compétitivité. L'effort de remise à niveau sur le plan législatif et administratif est énorme pour ce qui n'est qu'une demi adhésion et une étape qui n'a été imposé à aucun autre Etat.

Les sources de contentieux ne manquent pas pour éluder les demandes turques, ainsi, lors du sommet européen de Dublin du 27 juin 1990, les Douze mentionnent explicitement la question chypriote comme un obstacle à l'adhésion de la Turquie à la CEE. La déception turque est très importante : une fois de plus le pays se sent isolé et les événements depuis le début des années 1990, renforcent ce sentiment. La chute du mur de Berlin fait comprendre à la Turquie qu'elle risque de perdre l'atout remarquable que lui confère sa position. L'histoire a en effet montré que

---

<sup>60</sup> Hasan Basri Elmas « Une relation ambiguë », collection Points Cardinaux

l'importance de sa position géographique est fonction des tensions entre la Russie et les puissances occidentales et, qu'en revanche, elle a souvent fait les frais d'une entente entre ces deux parties. Devant cette candidature, le Conseil européen dans son communiqué final du 13 décembre 1997, a confirmé « l'éligibilité de la Turquie à l'adhésion à l'Union européenne », ce qui revient à l'écarter de la liste des onze candidats agréés par l'Union, dont la partie méridionale de Chypre. Parallèlement, les relations germano-turques se dégradent et tandis qu'Ankara se rapproche de Paris, tentée par une ouverture vers le sud qui lui permettrait de contrebalancer l'influence allemande croissante vers l'est, la reconnaissance du génocide arménien vient geler les relations bilatérales entre les deux pays.

Au sommet européen d'Helsinki des 10 et 11 décembre 1999, la Turquie obtient le statut de « candidat officiel » à l'Union européenne, en partie sous la pression américaine. Cela apparaît comme une victoire de la diplomatie turque car il a fallu que la Grèce lève son veto (en échange de l'engagement par Ankara d'accepter l'arbitrage de la cour internationale de La Haye si, d'ici 2004, le contentieux de la mer Egée n'était pas réglé). Cependant, cela implique aussi pour le gouvernement turc l'engagement de respecter les critères de Copenhague portant sur des questions de réglementation économique mais aussi sur le respect des droits de l'homme, des libertés publiques et surtout sur la subordination des militaires au pouvoir civil. Il y a là un progrès net par rapport au sommet de Luxembourg en 1997 lorsque les quinze avaient admis la « vocation européenne de la Turquie » sans toutefois lui reconnaître le statut de candidat. Les Européens ont renoncé aux deux arguments majeurs qu'ils opposaient habituellement (la religion musulmane et les disparités de niveaux de développement). Désormais, c'est à la Turquie d'adapter son modèle politique pour le rendre compatible avec les critères européens.

### **333- le bilan en 2001 au regard des critères de Copenhague**

D'une manière générale il encoire tôt pour juger réellement du respect des critères de Copenhague, compte tenu de l'ampleur des réformes à entreprendre dans tous les domaines pour que la Turquie parvienne au niveau de « l'acquis » c'est-à-dire du corpus législatif déjà adopté par les pays de l'Union. Toutefois, bien que le gouvernement actuel soit le produit d'une faible coalition multipartite, il a tout de même réussi, en octobre 2001, à faire voter par le parlement turc 34 des 37 amendements proposés pour faire évoluer la Constitution de 1982 vers des normes

acceptables pour l'UE<sup>61</sup>. Un énorme effort législatif a été entrepris dans de multiples directions. Il reste à faire entrer en application ces évolutions majeures et à les faire adopter par une administration pesante, peu performante et fortement corrompue. La faiblesse de cette administration est d'ailleurs un problème majeur car c'est par elle que ce fera ou ne ce fera pas l'adaptation aux normes de l'Union.

Le partenariat pour l'adhésion avec la Turquie a été adopté en mars 2001 et la Turquie a consenti de substantiels efforts pour en préparer la mise en œuvre. Elle a ainsi pu mieux appréhender l'acquis et le gouvernement a engagé un vaste processus d'élaboration d'une nouvelle législation. Dans les domaines de la libre circulation des marchandises, de la protection des droits de propriété intellectuelle, de l'énergie, des télécommunications et des douanes, les mesures prises ont partiellement rencontré les priorités à court terme du partenariat pour l'adhésion. Cependant des efforts considérables restent encore nécessaires pour envisager l'adhésion à court terme.

**Le respect des libertés fondamentales** est le premier des critères pour une éventuelle adhésion. Malgré certains changements d'ordre constitutionnel, législatif et administratif, la situation que vit la population en Turquie en ce qui concerne les droits de l'homme doit s'améliorer. Bien qu'elle commence à enregistrer des progrès dans certains domaines, la Turquie ne satisfait pas encore aux critères politiques de Copenhague et est donc encouragée à intensifier et à accélérer le processus de réforme afin d'assurer que les droits de l'homme et les libertés fondamentales soient entièrement garantis, tant sur le plan légal que dans la pratique, pour tous les citoyens, dans l'ensemble du pays.

Les modifications de la Constitution adoptées par le Parlement turc le 3 octobre 2001 constituent un progrès sensible vers le renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et vers la limitation de l'application de la peine capitale. Les modifications restreignent l'éventail des motifs justifiant la limitation de libertés fondamentales telles que les libertés d'expression, de pensée, de presse et d'association. Malgré ces changements, les libertés fondamentales restent sujettes à un certain nombre de restrictions et les améliorations dont bénéficieront réellement les Turcs dépendra de l'application pratique de la législation. L'introduction des principes de proportionnalité, de respect des droits de l'homme et d'État de droit sont encourageantes. Le moratoire sur la peine de mort a été maintenu et celle-ci est limitée

---

<sup>61</sup> Newsweek 28/01/2002 « the fears of Amarica's steadfast muslim ally, Fareed zakaria

aux crimes terroristes et aux crimes commis en temps de guerre ou en cas de menace imminente de guerre. L'exception concernant les crimes terroristes reste contraire au protocole n° 6 de la Convention européenne des droits de l'homme (qui n'autorise aucune réserve), tandis que celle prévue pour les crimes de guerre est autorisée en vertu de ce protocole. Des modifications du code pénal sont nécessaires pour mettre en vigueur cet article révisé. Cela permettra d'apprécier si la Turquie est en mesure de signer et de ratifier le protocole n° 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. La réforme du système judiciaire a commencé mais il est encore trop tôt pour savoir si le respect des droits de l'homme et l'indépendance du pouvoir judiciaire vont devenir des réalités ou si le recours généralisé à la force et aux pressions va perdurer. Le respect des arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme n'a pas reçu de concrétisation ce qui est explicable compte tenu des délais de mise en place des procédures d'application. Par ailleurs le problème des détenus grévistes de la faim qui protestent contre leurs conditions d'incarcération n'est pas résolu et cela reste une source de contentieux avec l'UE.

Les caractéristiques essentielles d'un système démocratique existent en Turquie, mais un certain nombre de questions fondamentales, telles que le contrôle civil des affaires militaires, restent à régler efficacement.

Dans **le domaine de l'action de l'Etat**, de nombreux efforts restent à faire. Ainsi, malgré de multiples initiatives visant à encourager la transparence de la vie publique en Turquie, la corruption est toujours un problème sérieux. D'une manière générale la modernisation de l'administration doit être entreprise pour permettre de disposer des moyens de contrôle, de connaissance et d'application des normes indispensables à un Etat de droit respectant les normes européennes. Ainsi, en matière de contrôle financier, les mécanismes de contrôle budgétaire et financier du gouvernement turc devraient être améliorés. La réforme approfondie s'impose à tous les niveaux de l'administration et impliquera, dans certains cas, la mise en place de nouvelles structures autonomes suffisamment dotées en personnel et en ressources financières, par exemple dans les domaines des aides d'État et du développement régional.

La signature récente d'importantes conventions du Conseil de l'Europe relatives à la corruption et au blanchiment de capitaux est un développement positif. Dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, la Turquie a récemment signé trois conventions importantes du Conseil de l'Europe sur le blanchiment de capitaux et la lutte contre la corruption. Un accord bilatéral avec la Grèce est entré en vigueur en vue de lutter contre la criminalité. La Turquie a

pris des initiatives pour s'aligner sur la politique de l'UE en matière de visas et pour conclure des accords de réadmission dans le domaine des migrations. La capacité administrative devrait être renforcée dans le domaine des contrôles aux frontières et de la lutte contre l'immigration clandestine.

**L'adaptation de la législation aux normes économiques, sociales et culturelles** de l'Union se poursuit et contient des éléments positifs. Ainsi le turc n'est plus la seule langue autorisée par la loi même s'il faut attendre la mise en application de ces textes. D'autres mesures doivent être prises afin d'améliorer la situation économique dans la région du sud-est, de réduire les disparités régionales et d'accroître les possibilités économiques, sociales et culturelles s'offrant à l'ensemble des citoyens. Toutefois, l'état d'urgence s'applique toujours à quatre provinces de cette partie du pays.

Sur le plan économique, de vastes pans de l'économie opèrent aujourd'hui dans le contexte concurrentiel du marché communautaire organisé par l'union douanière. Les deux crises financières ont interrompu la relance économique et mis fin au programme de stabilisation économique qui avait été engagé. La stabilité macroéconomique a été ébranlée et de nombreux déséquilibres macroéconomiques ont réapparu. La Turquie a adopté et entrepris de mettre en œuvre un ambitieux programme de réforme économique pour remédier aux risques et faiblesses du secteur financier national et pour réduire l'intervention du gouvernement dans de nombreux secteurs de l'économie, problèmes au cœur des crises précédentes. La priorité devrait être accordée à l'établissement d'une stabilité macroéconomique à court terme, basée sur la lutte contre l'inflation. Les autorités doivent cependant s'attacher aussi à établir une base solide pour un développement économique axé sur le marché et viable à moyen terme. Cela implique de procéder à une restructuration importante dans différents secteurs, tels que les banques, l'agriculture et les entreprises publiques, afin de garantir la compétitivité à moyen terme de l'économie dans son ensemble. Elles doivent redéfinir des priorités budgétaires à moyen terme, afin d'assurer un financement suffisant de l'ensemble des services sociaux et des infrastructures publiques dans le pays.

En outre, un important dispositif législatif a été adopté dans le domaine bancaire, notamment en ce qui concerne la banque centrale, et dans des secteurs tels que les télécommunications, l'énergie et l'agriculture. Il est cependant des cas où la législation

nouvellement adoptée s'écarte considérablement des normes communautaires comme les politiques sociale et audiovisuelle.

En revanche, la libre circulation des personnes n'a pas évolué et celle des capitaux reste l'objet de restrictions importantes notamment pour les investissements étrangers dans divers secteurs. Des efforts considérables restent nécessaires pour poursuivre l'alignement de la législation dans le domaine des services non financiers et dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux

La Turquie a engagé un vaste processus de réforme du secteur agricole. Toutefois certaines caractéristiques de base de la nouvelle politique turque de soutien direct des revenus diffèrent actuellement de l'approche communautaire en la matière. Ainsi il n'existe pas certains mécanismes de base, tels qu'un registre foncier national. Des mesures ont été prises dans le domaine des affaires sociales et de l'emploi, mais la législation turque diffère encore beaucoup du droit communautaire.

Un meilleur usage devrait être fait du dialogue politique renforcé pour stimuler davantage les progrès sur les questions clés qui sont des priorités du Partenariat pour l'Adhésion telles que les droits de l'homme, Chypre, et le règlement pacifique des différends frontaliers. Une évolution de la Turquie se dessine : ainsi elle est passée du soutien apporté à Monsieur Denktash lorsqu'il a quitté les pourparlers sur Chypre qui se déroulaient aux Nations unies à un encouragement pour qu'il reprenne ces mêmes négociations, avec une position plus nuancée qui pourrait déboucher vers une solution globale.

### **333-Quand l'intégration est-elle envisageable ?**

L'intégration est ardemment souhaitée par la grande majorité des Turcs et la multiplicité des liens renforcés par le partenariat militent en faveur d'une adhésion. Sauf revirement majeur, elle se fera, la question est plutôt aujourd'hui de savoir quand et dans quelles conditions.

La nature des liens unissant les forces armées et le pouvoir sont actuellement rédhibitoires à toute intégration mais d'autres problèmes non évoqués dans le rapport de 2001 subsistent : le poids financier des forces armées, le déficit démocratique dû à l'influence du MGK, la façon dont sont réprimés les mouvements islamistes et kurdes par les militaires et l'alliance militaire avec Israël interdisent toute entrée dans l'Europe. Paradoxalement, l'implication grandissante de la Turquie dans le jeu politique du Proche-Orient est un frein à son intégration : les membres de l'UE ne peuvent accepter d'être liés par des accords militaires avec

Israël, même par Etat interposé. La politique de l'eau est aussi un de ces facteurs de troubles qu'il nuisent aux partisans de l'intégration rapide. Il en existe d'autres, ainsi, le problème soulevé par la reconnaissance du génocide arménien<sup>62</sup> par le Sénat et l'Assemblée Nationale en France, montre que la Turquie d'aujourd'hui reste extrêmement sensible à tout ce qui a trait à son histoire et surtout ce qui est en rapport avec le problème de la nationalité. Les militaires Turcs craignent l'assimilation de leurs actions contre les Kurdes avec ce qui s'est passé durant la Première Guerre Mondiale. Cette reconnaissance française aux buts électoralistes a sérieusement compliqué les relations de la France avec la Turquie bien sûr, mais a aussi remis en cause en partie la politique européenne de sécurité et de défense commune (PESD) qui s'élabore en partie en liaison avec l'OTAN. En effet, la Turquie, membre à part entière de l'organisation peut bloquer une grande partie du processus de collaboration entre les deux institutions dans un but de rétorsion.

Actuellement la Turquie menace d'imposer son veto à l'utilisation des moyens de l'Alliance par l'UE si elle n'obtient pas un droit de regard dans sa « zone géographique » autrement dit la mer Egée, les Balkans, le Caucase et le Moyen-Orient. En fait, Ankara veut s'assurer de pouvoir garder le contrôle de la situation chypriote<sup>63</sup> et la maîtrise de son évolution intérieure.

### **33-L'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.**

Membre de l'OTAN depuis 1952 mais aussi de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, la Turquie est le seul pays du Moyen-Orient à être lié à l'Occident par un pacte militaire. Dans cette zone, c'est le plus ancien partenaire des Etats-Unis avec l'Arabie Saoudite. C'est aussi dans le cadre de l'Alliance, que les deux ennemis traditionnels, la Grèce et la Turquie se sont retrouvées unis face à la même menace. Aujourd'hui les menaces de guerre se sont éloignées de la mer Egée mais il ne faut pas oublier ce rôle d'encadrement voulu par les Américains et qui certainement contribué à apaiser les relations.

La coopération militaire est l'un des aspects les plus notables de la politique américaine dans la région. Elle vise à montrer la puissance militaire américaine, à contribuer à rattacher la zone à l'Ouest grâce aux structures occidentales de sécurité, à accroître les capacités de défense de ces pays, à éviter que les jeunes républiques ne s'appuient sur la Russie et enfin à assurer une

---

<sup>62</sup> Los Angeles times, 12/02/2001, G. PARMENTIER

<sup>63</sup> le monde du 12/12/2001 « la Grèce pressée d'accepter le « compromis turc » sur la défense européenne » L. Zecchini

présence sur place pour la défense des intérêts énergétiques américains. Après avoir invité les républiques asiatiques à adhérer à l'OSCE, elles ont été incitées à se rapprocher de l'OTAN en les accueillant au sein du CCNA<sup>64</sup> et dans le Partenariat pour la paix<sup>65</sup>. C'est dans ce cadre que les Etats-Unis ont commencé à organiser chaque année des manœuvres de maintien de la paix avec plusieurs pays d'Asie centrale. Parallèlement, Washington entretient des contacts bilatéraux avec plusieurs républiques, en particulier l'Ouzbékistan.

En octobre 2001, les sept pays du Dialogue Méditerranéen se sont réunis pour la cinquième fois avec l'OTAN et, à l'initiative de celui-ci, et ont abordé le sujet de la sécurité en Méditerranée. Le but de telle réunion est d'accroître l'influence de l'OTAN dans cette zone qu'elle a toujours considéré extrêmement importante.

### **34-Les Etats-Unis, un allié fidèle mais directif.**

#### **341-l'amertume d'un fidèle allié**

Depuis la seconde guerre mondiale, la Turquie est irrémédiablement tournée par intérêt vers l'Occident, et en particulier vers les Etats-Unis. L'appartenance de la Turquie au camp occidental date véritablement de cette époque. Pendant la Seconde guerre mondiale, les choix de la Turquie restent marqués par la peur de l'URSS. Condamnant sa neutralité lors de la seconde guerre mondiale et souhaitant une "orientation plus amicale" de la politique extérieure turque, l'URSS dénonce en 1945 le Traité de Neutralité et d'Amitié signé avec Ankara en 1935 et refuse de renouveler un accord dans les mêmes termes, si la Turquie ne rétrocède pas la région de Kars et d'Ardahan et si elle ne révisé pas sa position sur le statut des détroits. Devant la menace soviétique remettant en cause son intégrité territoriale et son indépendance politique, la Turquie bascule dans le camp occidental. Elle opère un rapprochement avec les Etats-Unis et manifeste une solidarité sans faille avec l'Occident, obtenant ainsi ce dont elle a besoin, comme, par exemple, dans le cadre de la Doctrine Truman et du Plan Marshall une aide économique et militaire.

Comme les Français, les Turcs sont de fidèles alliés des Américains qui ne manquent jamais l'occasion de marquer leurs différences avec ceux-ci. Dans le but de barrer aux Russes

---

<sup>64</sup> Conseil de coopération nord-atlantique. Fondé en décembre 1991, il a pour but d'instaurer un dialogue assurant la sécurité entre les membres de l'OTAN à part entière et ses partenaires d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et ceux issus de l'URSS.

l'accès à la Méditerranée et à l'océan Indien, Washington a mis en place différents dispositifs qui ont longtemps reposé sur l'Iran et la Turquie, ce qui explique l'ampleur de l'aide financière et militaire consentie à ces pays. Cependant, plusieurs éléments ont contribué à affaiblir les liens noués. En premier lieu, la lettre du président Johnson de 1964 a été considérée comme une ingérence menaçant les intérêts vitaux du pays. Puis en 1974, après l'invasion de Chypre (ou la libération, selon les points de vue) la Turquie subit les sanctions américaines alors que les Grecs envisageaient sérieusement l'*Enosis*. Enfin, l'impression que le shah d'Iran fut abandonné à son sort avant la révolution de 1979 ont contribué à maintenir en éveil la méfiance des Turcs vis-à-vis de leur allié. Plus récemment l'engagement un peu forcé dans la guerre du Golfe et l'attitude ambiguë envers l'« Etat autonome » du Kurdistan irakien et les conséquences économiques désastreuses de ces décisions ont entretenu des sentiments voilés d'amertume. Les récents marchandages des autorités turques pour poser leurs conditions avant de prendre le commandement de l'International Security Assistance Force (ISAF) en Afghanistan sont symptomatiques d'un pouvoir qui ne veut pas être instrumentalisé. La perception des militaires turcs est d'avoir été faiblement récompensé pour leur engagement face à l'URSS (qui a fortement influencé sur la nature actuelle du régime) et face à l'Irak : cela explique le refus de s'engager à nouveau contre l'Irak malgré les demandes américaines. Certes, la Turquie fait partie de l'OTAN depuis un demi-siècle mais cela reste un pays musulman et, même si les relations avec les Arabes sont traditionnellement peu chaleureuses, l'attitude déséquilibrée des Américains en faveur d'Israël tout en soutenant indirectement les mouvements islamistes<sup>66</sup> pose un problème pour les dirigeants turcs.

Les sanctions économiques envers l'Irak liées à la guerre du Golfe auraient coûtées 40 milliards de dollars à l'économie turque; l'actuel reprise du commerce semi-légal engendre des profits, estimés à environ un milliards de dollars annuels, dont la vacillante économie turque n'entend pas faire cadeau à Washington. L'activisme américain dans la zone est moyennement apprécié dans la mesure où le sentiment dominant est que prix fort a déjà été payé par les fidèles alliés des Américains. Comme leurs voisins, les Turcs savent que la paix régionale est leur seule chance de croissance économique.

Dernier point de la politique américaine qui déplaît à Ankara, c'est l'importance donné par la presse et les groupes de pressions d'outre-atlantique à tous les problèmes liés aux droits de

---

<sup>65</sup> Créé en janvier 1994.

l'homme : les Arméniens, les Kurdes, les organisations comme Amnesty international soutenant les grévistes de la faim dans les prisons, les pressions contre la nouvelle réglementation dans les détroits ou au profit du règlement de la question de Chypre, tout cela entretient un climat de relations un peu compliquées et parfois tendues. D'autant plus, que les milieux dirigeants ne parviennent que difficilement à comprendre que telle campagne de presse ou telle déclaration d'un sénateur américain ne soit pas sous contrôle de l'administration américaine. L'urgence pour le gouvernement turc est économique avec le problème de l'inflation et il ne lui semble évident que de nouvelles opérations dans la région contribue au règlement de cette question.

### **342-l'indispensable allié américain.**

Cependant les Américains ne manquent pas d'arguments : la Turquie fait partie de l'OTAN et, dans le passé, a largement bénéficié de l'aide américaine et des institutions internationales où les Etats-Unis jouent un rôle capital comme le Fonds Monétaire international (FMI) ou la Banque Mondiale. Or l'administration Bush a clairement annoncé qu'elle s'opposerait à toute intervention du FMI si les états recevant les aides n'entreprenaient pas de politique économique de libéralisation dont les conséquences sociales pourraient être lourdes pour la Turquie.

En effet, le besoin de l'aide américaine et du soutien dans les organisations internationales s'imposent, surtout après les désillusions européennes. En effet à partir de 1990, les Européens jugent diminuée l'importance stratégique de la Turquie face à la Russie, qui se sentait isolée dans une région très sensible. Ankara a décidé de renforcer ses forces militaires et sa propre industrie de défense et pour cela, elle a renforcé sa coopération avec les Etats Unis en signant un traité de défense. Actuellement, elle est le troisième bénéficiaire de l'aide militaire américaine derrière Israël et l'Égypte. De plus, Ankara sait qu'en cas de problème majeur face à la Russie par exemple, seuls les Etats-Unis seront en mesure d'intervenir militairement : l'UE a largement montré ses limites durant les conflits yougoslaves.

### **343-l'indispensable allié turc**

Les Américains ont quatre types d'intérêts au Moyen-orient : interdire aux Russes de déboucher en Méditerranée et dans l'océan Indien, maîtriser les flux d'hydrocarbures des pays arabes et maintenant de la Caspienne, la sauvegarde d'Israël et les sources de déstabilisation

---

<sup>66</sup> Au moins jusqu'au 11/09/2001.

comme l'Irak de Saddam Hussein, les trafics de drogues ou les mouvements terroristes tel Al Qaïda. La Turquie a un rôle à jouer dans chacun de ces registres .

La situation géographique de la Turquie en fait un pilier de la politique américaine de « containment » et se révèle être une rente de situation politique et économique. La volonté d'endiguement de l'ancienne Union soviétique et de leadership sur le Moyen-Orient pousse les Etats-Unis à tenter d'influencer la politique extérieure turque. Dans la bataille pour attirer sur son sol les conduits d'exportation d'hydrocarbures d'Azerbaïdjan, du Turkménistan ou du Kazakhstan, la Turquie doit se plier aux combinaisons des acteurs notamment américains. Ces derniers comptent aussi beaucoup sur le rôle que la Turquie paraît capable de jouer en faveur de la stabilité du Proche-Orient, du Caucase, de l'Asie centrale et des Balkans. Mais, pour tenir ce rôle, il ne faut pas que son attention et ses forces soient détournées par une crise déclarée, soit contre un adversaire intérieur, soit contre un de ses voisins. Or, à l'heure actuelle, la Turquie se trouve toujours confrontée au séparatisme kurde et des différends demeurent avec plusieurs des États qui l'entourent. Sa situation au centre d'un triangle instable formé par le Proche-Orient, le Caucase et les Balkans illustre bien son exposition aux crises et ainsi son rôle géostratégique clé. La mainmise des Etats-Unis contribue donc à limiter les velléités turques en matière de politique étrangère, rendant difficile toute tentative turque de recomposition de l'ordre régional.

Le rôle de la Russie dans le cadre de la maîtrise des hydrocarbures est pris très au sérieux par les Américains qui veulent les empêcher d'avoir la mainmise sur tout ou partie des exportations de la Caspienne en vue de diminuer son influence croissante sur ce marché où elle est déjà un acteur important. Si le contrôle des détroits n'a plus la même importance que du temps de l'Eskadra, cela reste une donnée permanente pour la plus grande puissance navale de la planète. Leur contrôle par puissance interposée, reste obligatoire pour éviter un éventuel retour russe en Méditerranée ou pour pouvoir soutenir les autres pays de la mer Noire comme la Roumanie ou l'Ukraine.

L'enjeu du pipe-line Bakou-Ceyhan est considéré comme extrêmement important surtout dans le contexte actuel de fragilisation du Proche-Orient et de guerre commerciale entre les grandes compagnies pétrolières russes comme Lukoil (désormais privées) et les membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole. Les prises de positions américaines sur les moyens d'évacuation du pétrole et du gaz par la Turquie sont des signes forts de rapprochement entre les deux pays : par ce moyen, les Etats-Unis mènent une politique de séduction au détriment

de l'Union Européenne, tant la situation géopolitique de la Turquie est importante. Il leur est extrêmement intéressant non seulement d'offrir aux Turcs les moyens de sortir de leurs difficultés économiques, mais aussi de contribuer au renforcement de leur statut de puissance régionale, notamment vis-à-vis de la Russie, profondément enlisée dans les problèmes caucasiens. Enfin, il convient de remarquer que si les hydrocarbures quittent le Caucase par la côte sud de la Turquie, ils seront alors chargés et transportés en Méditerranée sous la protection de la VI<sup>ème</sup> Flotte américaine, loin de la présence russe de la mer Noire.

En effet, si la Turquie ne dispose pas d'hydrocarbures sur son sol, en revanche elle contrôle tous les débouchés de la mer Noire et une bonne partie du bassin oriental de la Méditerranée notamment par le biais de sa présence à Chypre. La situation actuelle fait qu'aujourd'hui les hydrocarbures du Moyen-orient sont exportés soit vers l'Océan Indien, soit par une zone sous contrôle turc celle-ci étant plus proche de l'Europe. Les débouchés de l'océan Indien sont contrôlés par les marines occidentales avec une présence très forte de l'US navy, pour répondre à une éventuelle menace irakienne ou iranienne. Le développement des infrastructures d'exportations à travers le territoire turc offre une alternative, qui aujourd'hui apparaît plus sûre dans la mesure où le problème kurde est apaisé.

Pour Israël, elle offre un partenariat déjà évoqué qui renforce sa position stratégique.

Le dernier problème pour Washington (devenu pour l'instant le premier) est celui des Etats ou organisations de la région qui sont perçus comme une menace pour les intérêts particuliers ou vitaux des Etats-Unis. Il s'agit principalement de l'Iraq, l'Iran, des organisations islamistes terroristes et, d'une façon générale, de tout ceux qui s'opposent à Israël. Pour engager des actions militaires d'envergure et appuyer un dispositif permanent dans la région (système d'écoute et de détection aérienne par exemple) les Américains ont besoin d'infrastructures terrestres. Or la Turquie dispose de tout le dispositif de l'OTAN sur son sol, hier dirigé face à l'union Soviétique, aujourd'hui orienté de manière beaucoup plus large. Certes tous les six mois l'assemblée turque doit voter le maintien de la présence militaire occidentale sur les bases comme DYARBAKIR mais elle ne prononce jamais sur le rôle exacte des bases de l'OTAN qui restent sous contrôle des Américains.

Depuis 1990 quelques événements importants comme la Guerre du Golfe, l'effondrement de l'URSS fin 1991, le conflit en Bosnie Herzégovine, et enfin la guerre dans le Haut-Karabakh ont rendu à la Turquie une importance stratégique qu'elle semblait avoir provisoirement perdue.

Pour Washington, la Turquie a l'avantage d'être le seul pays musulman disposant de capacités militaires conséquentes et déjà intégrées dans l'OTAN. En outre, les Américains, s'ils dominent les mers, savent qu'ils ne peuvent maintenir une permanence de surveillance dans la région qu'à partir de la mer. Ils doivent pouvoir disposer de bases au sol pour certains de leurs avions, pour maintenir des sites de surveillance et de télécommunications mais aussi d'un espace aérien permettant aujourd'hui d'intervenir au cœur de l'Asie centrale, alors que la plupart des pays de la région ne souhaitent pas recevoir de déploiement étranger sur leur sol.

Soutenir la Turquie est une nécessité pour Washington, le problème est de savoir comment. Sur le plan militaire cela pose peu de problèmes, surtout dans le contexte budgétaire que connaissent aujourd'hui les Etats-Unis. En revanche sur le plan politique, la situation est plus difficile notamment au regard des droits de l'homme qui forment un lobby influent. Pour cette raison, les Américains ont beaucoup poussé les Européens à accorder le statut de « candidat officiel » à la Turquie lors du sommet du Luxembourg. Cela leur permet de « récompenser » sur le plan politique les Turcs sans augmenter leurs aides tout en rapprochant, de façon indirecte l'UE d'Israël et donc de leur principal allié dans cette zone. Les esprits chagrins y verront aussi peut-être une façon d'embarrasser les pays membres. Sur le plan économique les processus des aides sont complexes. Pour l'administration Bush, le credo avant le 11 septembre était de limiter l'aide et le soutien du Fonds Monétaire International (FMI) au pays entreprenant des réformes allant dans le sens d'une libéralisation de l'économie et d'une transparence accrue, ce qui n'était pas sans poser de graves problèmes aux autorités turques. Jusqu'à présent les aides ont augmentées de façon significative même si les progrès vers une transparence et l'adoption de normes comptables reconnues par tous ne sont pas évidentes.

### **342-quel rôle dans la crise actuelle?**

Après le 11 septembre, les autorités américaines ont demandé l'autorisation de renforcer leur moyens de surveillance et de communications opérant à partir de la base d'Incirlik, tout en limitant leurs missions de surveillance au nord de l'Irak. Pourtant la Turquie ne veut s'engager aux côtés des Etats-Unis dans un conflit contre l'Irak, compte tenu des conséquences de la guerre du Golfe. La guerre de 1990-1991 lui a déjà coûté très cher à cause de l'embargo qui a lourdement pesé sur les échanges extérieurs et notamment avec la fin des taxes sur les exportations du pétrole

irakien (40 milliards de dollars de perdu selon des sources américaines)<sup>67</sup>. Un nouveau conflit n'aurait que des inconvénients :

- le coût financier (pourrait être contrebalancé par l'aide américaine) et humain ;
- la perspective de s'opposer une fois de plus aux Arabes sans en retirer d'avantages particuliers ;
- sur le plan économique cela risque de ruiner ses tentatives de réformes pour se mettre aux standards européens ;
- depuis un an la Turquie fait des efforts pour reprendre ses fructueuses relations commerciales avec l'Irak, dont le niveau atteint déjà environ un milliard de dollars (principalement grâce aux exportations semi-légales de pétrole irakien). Ainsi, elle a ouvert en juillet 2001, la liaison ferroviaire vers Bagdad tandis que la Turkish Oil Exploration Co signait un accord de prospection dans la région de Kirkouk et que, durant le mois de novembre 2001, une importante délégation commerciale dirigée par l'adjoint du ministre du commerce s'est rendu à Bagdad pour relancer les relations bilatérales ;
- si les Américains utilisent les mêmes modes d'actions qu'en Afghanistan, c'est-à-dire des frappes dans la profondeur et l'utilisation des ennemis du régime alors l'armée turque risque de se retrouver face à des bandes kurdes surarmées et auréolées d'une possible victoire contre l'armée irakienne;
- la chute du régime irakien pourrait entraîner la fédéralisation du pays et donc la pérennisation du Kurdistan plus ou moins autonome à proximité des frontières, ce contre quoi les turcs se battent depuis fort longtemps ;
- en terme de politique intérieure, le peuple turc aurait l'impression de faire le travail des Américains, avec le risque que ceux-ci changent de politique après les prochaines élections (comme ce fut en partie le cas pour l'Iran du Shah) ;
- enfin à l'aune de la principale préoccupation des Turcs qui est le rapprochement et l'intégration dans l'union Européenne, il n'y a pas d'avantages perceptibles, au contraire, cela risque de perpétuer le maintien des militaires au plus haut niveau gouvernemental ce qui n'est pas compatible avec les critères de Copenhague.

Enfin la crise actuelle a eu une conséquence dont il est encore tôt pour savoir si elle va durer qui est le rapprochement entre la Russie et les Etats-Unis qui signifierait, comme en 1990, un affaiblissement relatif de la position turque rendue moins essentielle que par le passé.

---

<sup>67</sup> Newsweek, 31/12/2001, *the Turkish Dilemma*, O. MATTHEWS & S.COHEN

## CONCLUSION GENERALE

La position de la Turquie est réellement originale car elle se situe à la marge de plusieurs régions dont elle est la jonction naturelle : ainsi elle affirme une vocation européenne alors qu'elle se situe essentiellement en Asie mineure, elle s'implique en Asie centrale sans en faire partie, elle reste en dehors du jeu du Proche-Orient et, en Méditerranée, elle affiche des ambitions très limitées même si elles sont presque obsessionnelles.

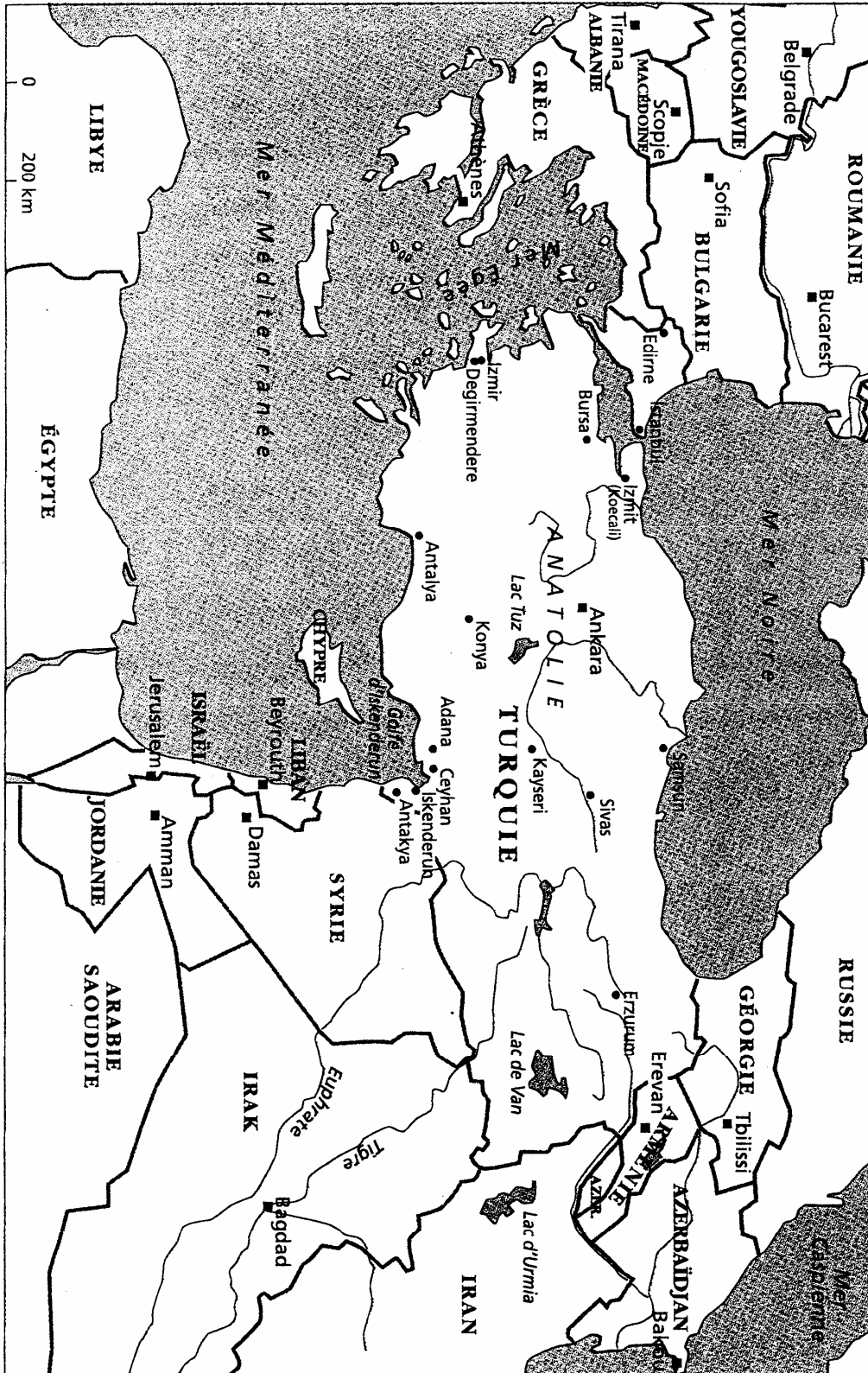
La deuxième caractéristique de la stratégie turque est la permanence de la référence aux idées d'Atatürk qui, aujourd'hui débouche sur un paradoxe dont il faudra sortir. D'une part, c'est un nationalisme sourcilieux caractérisé par une volonté d'indépendance très forte, le contrôle du pouvoir par les militaires et une certaine agressivité envers ces voisins et, d'autre part, le désir d'intégrer une Europe qui a rejeté ce modèle de gouvernement et de régulation des conflits.

La solution reste à mettre en œuvre car les pressions européennes et américaines vont imposer une transformation de la nature de l'Etat turc qui passera vraisemblablement, comme avant la seconde guerre mondiale, par une réforme de l'administration. En effet, la faiblesse de la société civile turque peut faire douter des capacités à imposer le changement nécessaire et cela sera sans doute l'ultime défi qu'auront à relever ces militaires si familiers des coup d'états démocratiques. Les Turcs sont très attachés à leur longue histoire et ils ne peuvent pas se rendre compte que d'une certaine façon leur situation est proche de celle qu'ont connu les Ottomans il y a un siècle : un délitement progressif provoqué par l'incapacité des différents gouvernements à mettre en place des institutions modernes, efficaces et adaptées à leur contexte. Désormais ce contexte est celui de la démocratie et de l'apaisement des tensions avec les voisins. L'actuel gouvernement semble avoir pris la mesure des changements qui s'imposent et l'énorme travail législatif entrepris en témoigne. La question est de savoir si les circonstances économiques et sociales lui permettront de poursuivre ce travail jusqu'au niveau requis par les critères de Copenhague. En particulier, le rôle futur des militaires dans l'Etat reste une question essentielle qui ne semble pas encore avoir fait l'objet d'un débat public.

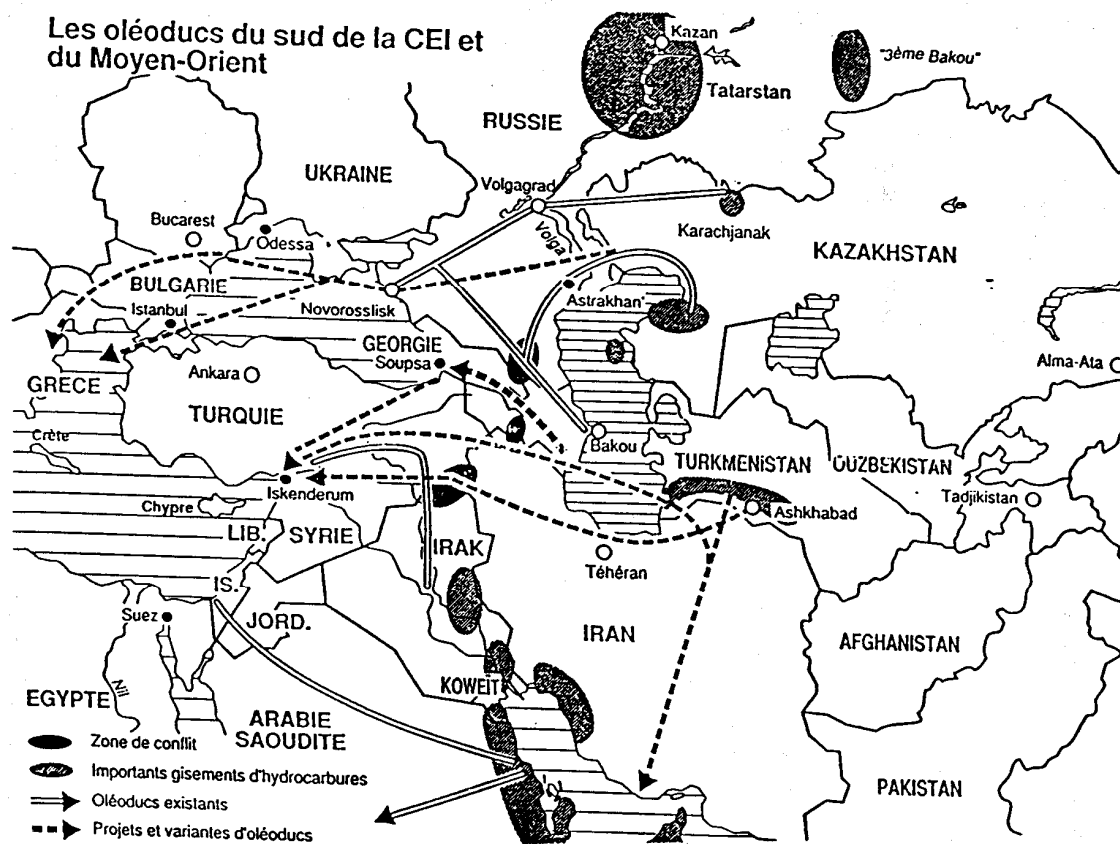
Sur le plan international, le rapprochement russo-américain sur fond de guerre commerciale pour l'exportation du pétrole entre l'Arabie Saoudite et la Russie, peut affaiblir la position des Turcs comme allié des Américains.

Enfin, il reste un danger majeur qui est celui du délitement de la société sous le poids des économies parallèles et en particulier sous l'influence des diverses mafias qui se répartissent l'argent de la drogue et des divers trafics.

ANNEXE 1: LA TURQUIE ET SON ENVIRONNEMENT.


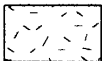


## ANNEXE 2 : GEOPOLITIQUE DU PETROLE AU MOYEN ORIENT



### ANNEXE 3 : L'ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE



-  Pays membres de l'Union européenne
-  Pays candidats

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **1-Ouvrages :**

- BILLION Didier (sous la direction de), *le rôle géostratégique de la Turquie*, actes du colloque de l'Iris, Iris presse, 1994
- BLIN Arnaud, CHALIAND Gérard et GERE François, *Puissances et influence, annuaire géopolitique et géostratégique 2000-2001*, Beaumarchais Center for International Research, édition mille et une nuits, avril 2000.
- CHALIAND Gérard et RAGEAUD Jean-Pierre, *atlas stratégique*, Complexe, 1995.
- CHAUPRADE Aymeric, *géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, ellipses 2001.
- CHAUPRADE Aymeric et THUAL François, *dictionnaire de géopolitique*, ellipses, 1998
- DAGUZAN Jean-François et GIRARDET Raoul (dir.), *La Méditerranée : nouveaux défis, nouveaux risques*, Publisud, Paris, 1995.
- KHADER Bichara (sous la direction de), *l'Europe et la méditerranée – géopolitique de la proximité*, L'Harmattan, 1994.
- LACOSTE Yves, *dictionnaire de géopolitique*, Flammarion, 1999
- COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES, *rapport régulier 2001 sur les progrès réalisés par la Turquie sur la voie de l'adhésion*, 13.11.2001.

### **2-Articles :**

- ARAL Berdal, « Turkey's Insecure Identity », *Mediterranean Quarterly*, volume 8 Number3, Winter 1997.
- ARMAILLE Bernadette d', « l'eau : un levier de puissance pour la Turquie », *stratégiques* n° 55, 3<sup>e</sup> trimestre 1992.
- BESSON Frédérique-Jeanne, « la montée de l'islamisme en Turquie ;dysfonctionnement de la laïcité à la turque », *Hérodote* n°77.
- BIEGALA Eric, « les militaires turcs contre l'adhésion à l'UE », *le Figaro*, 12 mars 2002.

- BLANC Pierre, « Chypre : une île à haut risque », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- BOUJANEM Michel, « la puissance émergente de l'ensemble Méditerranée/Moyen-Orient », *Arabies*, mai 1999.
- BOZARSLAN Hamit, « de l'euphorie au suicide : l'expérience parlementaire du Kurdistan d'Irak », *relations internationales et stratégiques* n°16.
- BOZARSLAN Hamit, « la candidature de la Turquie à l'Union européenne : enjeux politiques internes et immigration », *politique étrangère* 2 /01.
- BRUNEAU Michel, « les Grecs dans l'espace intermédiaire », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- CHASSARD Dominique, « la place de la Turquie dans la communauté internationale », *les cahiers du CHEAR* n°42, printemps 1999.
- DEMIREL Süleyman, « L'heure turque », *Politique internationale*, n°56, été 1992, pp.347-354.
- ENCEL Frédéric, « Israël-Turquie : un nouvel axe géostratégique », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- ERNSBERGER Richard jr. and VLAHOU Toula, « Greek Revival », *newsweek*, january 21, 2002.
- GANGLOFF Sylvie, « l'émancipation politique des Gagaouzes : Turcophones chrétiens de Moldavie », *Cemoti* n°30, juin-décembre 2000.
- GISCARD d'ESTAING Valéry, « L'Europe met la Turquie en porte-à-faux », *Géopolitique*, n°69, avril 2000, pp.5-8.
- GEORGEON François, « de Mossoul à Kirkouk ; la Turquie et la question du Kurdistan irakien », *Maghreb-Machrek* n°132, avril-juin 1991.
- GRESH Alain, « l'avenir des Kurdes en Turquie », *le monde diplomatique* , février 1999.
- GUEYRAS Jean, « l'impossible troc entre Arménie et Azerbaïdjan », *le monde diplomatique*, mars 2001.
- GUVENDIREN Ekrem, « Turkish-israeli Relations », *cemoti* n°28, juin-décembre 1999.
- JENKINS Gareth, « Context and Circumstance : the Turkish Military and Politics », *adelphi papers* 337, feb 2001.

- KADRITZKE Niels, « prudente détente gréco-turque », *le monde diplomatique*, juin 2000.
- KRISTIANASEN Wendy, « la gauche turque entre militaires et islamistes », *le monde diplomatique*, février 1999.
- LACOSTE Yves, « Méditerranée : nations en conflits », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- MATHIOPOULOS Margarita, « an Aegan Treaty for Turkey and Greece », *Mediterranean Quaterly*, volume 8 Number3, Summer 1997.
- MATTHEWS Owen and KOHEN Sam, « breaking the deadlock », *newsweek*, January 28, 2002.
- MATTHEWS Owen and KOHEN Sam, « the Turkish Dilemma », *newsweek*, December 31, 2001.
- MONTBRIAL Thierry de, « les variantes de la démocratie », *le figaro* ; 7 avril 2000.
- MONTBRIAL Thierry de, « Bush, cris et tâtonnements », *le figaro*, 18 mai 2001.
- MONTBRIAL Thierry de, « sombres nuages à Ankara », *le figaro*, 26 avril 2001.
- PARMENTIER Guillaume, « French-Turkish Rift Puts NATO at Risk », *Los Angeles Times*, Feb 12, 2001.
- PEROUSE Jean-François, « la mer « Blanche » des Turcs ou en quoi la Turquie est-elle aussi méditerranéenne », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- ROULEAU Eric, « ce pouvoir si pesant des militaires turcs », *le monde diplomatique*, septembre 2000.
- ROULEAU Eric, « démocrates contre républicains », *le monde diplomatique*, septembre 2000.
- SABLIER Edouard, « entretien avec Suleyman Demirel, président de la république turque », *politique internationale* n°73, automne 1996.
- SIVIGNON Michel, « les îles et les Etats en Méditerranée orientale », *Hérodote* n ° 90, 3° trimestre 1998.
- TINGUY Anne de, « la Caspienne, terrain d'entente, de rivalité ou de conflit », *CEMOTI* n°23, janvier-juin 1997.
- TINGUY Anne de, « les nouveaux Etats indépendants de la Caspienne : l'apprentissage d'une nouvelle vie internationale », *CEMOTI* n° 30, juin-décembre 2000.

- VAN BUREN Jelle, « quand l'Union européenne s'entoure d'un cordon sanitaire », *le monde diplomatique*, janvier 1999.
- VANER Semih, « Turquie : la démocratie ou la mort », *politique étrangère* IV, 1998.
- VANER Semih, « Turquie : charia ou démocratie ? », *le figaro*, 7 décembre 2001.
- VANER Semih, éditorial « Turquie-Israël : un siècle d'histoire partagée », *cemoti* n°28, juin-décembre 1999.
- VERRIER Michel, « quelle stratégie pour le Kurdistan ? », *le monde diplomatique*, février 1999.
- ZAKARIA Fareed, « the Fears of America's Steadfast Muslim Ally », *newsweek*, January 28, 2002.
- ZECCHINI Laurent, « la Grèce pressée d'accepter le « compromis turc » sur la défense européenne », *le monde*, 12 décembre 2001.

### **3-Sites utilisés :**

- <http://www.biblelec.com>
- <http://www.ceri.sciencespo.com>, site du centre d'études et de recherches internationales de l'institut d'études politiques.
- <http://www.europa.eu.int>, site de l'Union européenne.
- <http://www.femise.org>, site du partenariat euro-méditerranéen.
- <http://www.fmes-France.org>, site de la fondation Méditerranéenne d'Etudes Stratégiques, éditeur de la collection STRADEMED.
- <http://www.frstrategie.org>, site de la fondation pour la recherche stratégique.
- <http://www.ifri.org>, site de l'institut français des relations internationales
- <http://www.iiss.org>, site de l'international Institute for Strategic Studies.

- <http://www.isn.ethz.ch>, site *de l'international Institute for Strategic Studies*. ? ?
  
- <http://medintelligence.free.fr>, site sur la Méditerranée.
  
- <http://www.monde-diplomatique.fr>, site du monde diplomatique
  
- <http://www.nato.int>, site de l'OTAN.
  
- <http://www.turkey.org>, site officiel de la république turque.

## TABLE DES MATIERES

<b><u>FICHE DE PRESENTATION</u></b> .....	<b>0</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>1</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>PREMIERE PARTIE : LES FONDEMENTS DE LA GEOPOLITIQUE DE LA TURQUIE</b> .....	<b>4</b>
<b>11- quelques éléments de géographie:</b> .....	<b>4</b>
<b>12- La dynamique d'un peuplement homogène et le problème des minorités.</b> .....	<b>5</b>
121-le poids démographique;.....	5
122-un Etat au peuplement presque homogène. ....	5
123-le problème kurde .....	6
124-une émigration importante, source de revenus, de tensions mais aussi enjeu de la politique étrangère?.....	7
<b>13- le poids de l'économie dans les relations extérieures .</b> .....	<b>9</b>
131-le lourd héritage du passé : .....	9
132- les incertitudes actuelles. ....	10
133-le déficit en matières premières.....	11
<b>14-un modèle idéologique original : le kémalisme.</b> .....	<b>11</b>
141- la doctrine : .....	11
142-la laïcité : un impératif difficile au sein du monde musulman. ....	13
143-le contrôle du pouvoir par les militaires: le pouvoir civil peut-il imposer sa politique étrangère à son armée? .....	14
144-La politique étrangère de l'Etat Turc: .....	16
<b>DEUXIEME PARTIE - L'ETRANGER PROCHE, UNE ZONE INSTABLE</b> .....	<b>18</b>
<b>21-la rivalité russo-turque:</b> .....	<b>18</b>
211- les Balkans.....	18
212- la Russie : rival stratégique ou partenaire inévitable ?.....	19
213- Les riverains et la zone économique de la mer Noire. ....	21
214- les rapports avec les ex-républiques de l'URSS.....	23
2142- les républiques turcophones d'Asie Centrale .....	26
2143- Le domaine énergétique: .....	29
<b>22-La politique étrangère de la Turquie au Moyen-Orient depuis 1990.</b> .....	<b>34</b>
221- L'arme de l'eau.....	35
222- Le problème kurde dans le jeu régional et les implications avec la Syrie, l'Irak et l'Iran.....	37
223- les voisins arabes et iraniens: partenaires commerciaux ou ennemis potentiels ?..	42
224- les rapports avec Israël : alliance stratégique ou simples accords militaires ?.....	43
<b>TROISIEME PARTIE -L'AVENIR EST-IL A L'OUEST?</b> .....	<b>49</b>

<b>31-la Turquie et la mer.....</b>	<b>49</b>
311-Le problème de la mer Egée;.....	50
312- la question de Chypre .....	50
313-Le contentieux avec la Grèce .....	51
<b>32-La question de l'intégration dans l'Union européenne. ....</b>	<b>52</b>
321- la longue marche vers l'adhésion . ....	53
333- le bilan en 2001 au regard des critères de Copenhague.....	54
333-Quand l'intégration est-elle envisageable ?.....	58
<b>33-L'appartenance à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. ....</b>	<b>59</b>
<b>34-Les Etats-Unis, un allié fidèle mais directif.....</b>	<b>60</b>
341-l'amertume d'un fidèle allié .....	60
342-l'indispensable allié américain. ....	62
343-l'indispensable allié turc.....	62
342-quel rôle dans la crise actuelle? .....	65
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>67</b>
<b>ANNEXE 1: LA TURQUIE ET SON ENVIRONNEMENT.....</b>	<b>69</b>
<b>ANNEXE 2 : GEOPOLITIQUE DU PETROLE AU MOYEN ORIENT.....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 3 :L'ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE.....</b>	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>72</b>
<b>1-Ouvrages : .....</b>	<b>72</b>
<b>2-Articles : .....</b>	<b>72</b>
<b>3-Sites utilisés : .....</b>	<b>75</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>77</b>